

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Nomination d'un commissaire d'écoles

Par arrêté ministériel, en date du 4 janvier 1901, M. Pierre Phaneuf a été nommé commissaire d'écoles pour la municipalité de La Présentation, comté de St-Hyacinthe, en remplacement de M. Alexandre Arpin, absent.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Québec, 15 mars 1901.

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 26 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

Comme par le passé, l'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Hâvre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac et Victoriaville.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 26 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1^o Un certificat de moralité et d'ins-truction religieuse signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pen-

dant les six mois précédant l'examen ; 2° Son extrait baptistaire ; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. Il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

“ Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ (Date).....

“ Monsieur,

“ Je, soussigné..., (*écrire ses nom et prénoms tels qu'ils sont sur l'extrait baptistaire*), né... à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié... à (*donner le lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues*), pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé, ainsi que mon extrait baptistaire.

“ Mon diplôme devra m'être envoyé à (*mettre le nom du bureau de poste où l'on désire que le diplôme soit adressé*).”

(*Signature de l'aspirant*).

Le certificat de moralité et d'instruction religieuse doit être dans les termes suivants :

“ Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (*les nom et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'— est intègre, consciencieux et très sobre, et qu'— possède une instruction religieuse suffisante.”

(*Signature du curé ou du desservant de la paroisse*).

Les candidats qui ont été remis pour quelques matières, à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par leur curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

“ (Date).....

“ Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ Monsieur,

“ Je, soussigné.....(*écrire les nom et prénoms*), né.....à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié.....à (*lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*), en (*français ou en*

“ *anglais, ou dans ces deux langues*) Je vous envoie ci-inclus un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé (*voir la formule de certificat ci-dessus*), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (*envoyer cet avis*).
“ Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme à (*nom du bureau de poste*). Mon numéro, l'an dernier, était (*mettre le numéro*). ”

(*Signature de l'aspirant*).

Ceux de ces derniers candidats qui, en vertu des règlements, doivent payer de nouveau le droit d'examen, devront envoyer le montant requis et en faire mention dans leur lettre.

Les aspirants qui ont échoué pour la première fois l'an dernier sur une ou plusieurs matières n'auront rien à payer pour être admis de nouveau à l'examen, pourvu qu'ils se présentent à celui du mois de juin prochain ; mais, à l'avenir, les personnes qui ne réussiront pas à obtenir un diplôme devront, avant de subir un nouvel examen à la session subséquente du Bureau, payer \$1.00 pour le diplôme élémentaire, \$1.50 pour le diplôme modèle et \$2.00 pour le diplôme académique.

Les personnes qui n'avaient pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou en 1899 et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen et être interrogées sur toutes les matières, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je prie instamment les aspirants aux diplômes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Que l'on n'attende pas à la fin de mai pour m'écrire. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage, très considérable que nécessite l'organisation des examens, ils empêcheront des erreurs toujours regrettables, et me rendront en même temps un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau central des Examineurs Catholiques.



PÉDAGOGIE



L'exposition scolaire du Canada à Paris

DANS une livraison assez récente de la *Revue pédagogique*, de Paris, M. J. Baudrillard a publié une étude très considérable sur l'exposition scolaire du Canada à Paris. *L'Enseignement Primaire* ayant reproduit de l'*Ecole française* un intéressant travail sur le même sujet, nos lecteurs nous sauront gré de porter à leur connaissance le jugement d'une revue officielle. • *L'Ecole française*, revue franchement catholique, n'était-elle pas trop indulgente en faveur de nos écoles confessionnelles?—Voilà ce que plusieurs se disaient à Québec et à Montréal.

Eh bien ! voyons ce que le collaborateur d'une publication *non catholique* pense de notre système d'éducation. On y remarquera qu'au témoignage de M. Baudrillard même, la province de Québec est entrée sérieusement dans la voie du progrès, au point de vue pédagogique.

Ce monsieur signale certains points faibles de l'enseignement canadien. Ses remarques sont très judicieuses, mais lorsqu'il parle de "l'enseignement du français", *il affirme trop*.

Nous savons pertinemment que dans plusieurs écoles on suit fidèlement les méthodes préconisées en France pour l'enseignement de la langue maternelle. Que l'on nous permette de mentionner spécialement *L'Enseignement Primaire* qui, depuis plusieurs années, mène une campagne opiniâtre en faveur d'un enseignement rationnel et intelligent. Dans notre revue, "les subtilités orthographiques" ne sont pas en honneur, et la dictée, tout en y occupant une place importante, ne règne pas plus qu'elle ne gouverne. Ce genre d'exercice, tel que mis en pratique dans les pages de *L'Enseignement Primaire*, sert tout à la fois aux devoirs d'invention, de vocabulaire et de rédaction, et cela sans nuire à l'étude de l'orthographe.

C'est là, également, la méthode suivie à l'Ecole normale Laval dans l'emploi de la dictée, depuis trois ans. Et si l'on tient compte que *L'Enseignement Primaire* pénètre dans toutes les écoles de la province (depuis peu de temps, il est vrai), nous devons conclure que, même pour la langue française, les écoles canadiennes sont en bon chemin. Certes, la perfection est encore loin, mais enfin, nous avons compris, depuis longtemps déjà, qu'il fallait abso-

lu
ne

et
co
tru
pro
d'u

vérit
jusq
le cur
de ne
I
Bien
étran
I
pés a
l'étud
A
et le v
tellem
8 à 16
L
popula
E
ment
comme
début
Le
l'angla
grande
La
raison
cepend
cathol
On
questio
scolaire

(1) N
Le Canad
développ
leurs rich
à bié du m
monde ca

lument donner une orientation nouvelle à l'enseignement de la langue maternelle. N'est-ce pas là un fait digne de mention ?

Nous remercions bien sincèrement M. Baudrillard de son témoignage franc et sincère, qui est en quelque sorte l'approbation complète des mesures prises conjointement, depuis trois ans, par le Comité catholique du conseil de l'Instruction publique et le gouvernement provincial. Il reste encore l'important problème du *salaire des instituteurs*; espérons qu'il sera résolu au plus tôt, et d'une façon pratique.

Nous laissons la parole à M. Baudrillard.

C.-J. MAGNAN.

L'exposition scolaire du Canada à Paris

(De la *Revue Pédagogique* de Paris.)

L'Exposition du Canada au Trocadéro est, pour un grand nombre de visiteurs, une véritable révélation. Son importance, les nombreuses richesses qu'elle manifeste, jusqu'au goût qui a présidé à l'organisation de l'ensemble, tout est de nature à étonner le curieux, généralement peu au courant des progrès réalisés par "les quelques arpents de neige" que nous avons perdus au siècle dernier.

L'exposition scolaire est située au premier étage du pavillon spécial du Canada. Bien qu'il soit difficile de la trouver, elle est très visitée, même par des personnes étrangères au monde de l'enseignement.

Le salon qui la contient n'est pas très vaste, mais les objets exposés ont été groupés avec tant de méthode et disposés si habilement que la circulation est aisée et que l'étude se fait commodément.

A l'entrée se trouvent tous les journaux canadiens de langue française ou anglaise, et le visiteur conçoit une idée favorable de l'état intellectuel d'un pays où la presse est tellement répandue que nombre de journaux ont un tirage leur permettant de donner 8 à 16 pages pour un sou.

Le Canada est une fédération de provinces assez différentes au point de vue de la population et de la richesse actuelle. (1)

En 1800, sa population n'atteignait pas 400,000 habitants. Elle dépasse en ce moment 5,400,000, soit, en un siècle, un gain de 5,000,000 d'habitants. Le Canada va commencer le XXe siècle avec l'effectif de population que les Etats-Unis possédaient au début du XIXe siècle.

Les deux principales races qui se divisent le Canada parlent l'une le français, l'autre l'anglais. La première compte 1,500,000 têtes habitant la province de Québec, en très grande majorité.

La répartition entre les religions principales donne des chiffres assez différents en raison de la présence de nombreux Irlandais émigrants qui sont catholiques et parlent cependant anglais. C'est ainsi que l'on compte 2,800,000 protestants et 2,000,000 de catholiques romains.

On comprendra plus tard l'importance de ces renseignements statistiques, car les questions de langue et de religion exercent une très grande influence sur l'organisation scolaire des différentes provinces.

(1) Nous disons "richesse actuelle" pour ne pas nous faire une querelle avec certaines provinces. Le Canada est un pays neuf, dont chaque partie constitutive est animée d'un patriotisme local très développé. D'autre part, les provinces récemment organisées veulent attirer les émigrants et vantent leurs richesses latentes, très réelles d'ailleurs. Ainsi Manitoba prétend "avoir les meilleures terres à blé du monde"; la Colombie britannique dit "être le pays le plus densément couvert de bois du monde entier." etc.

Des quinze départements ministériels qui constituent le haut organisme politique et administratif du Dominion du Canada, aucun ne s'occupe de l'Enseignement. La constitution de 1867 a rangé l'éducation dans les attributions exclusives des provinces. Il en résulte des organisations assez peu ressemblantes de province à province. Cependant, d'une façon générale, on peut dire que le système américain, qui donne une forte part d'autorité sur les écoles aux pouvoirs locaux, prédomine au Canada, sous des formes variées.

Cette absence d'unité se manifeste à l'exposition par l'importance très différente que les provinces ont donnée à leur participation. Ainsi, Ontario, où l'enseignement primaire paraît pourtant très en honneur, ne montre que des photographies, des statistiques et des ouvrages classiques. La Nouvelle-Ecosse, Manitoba et la Colombie britannique ont encore des envois plus incomplets qui ne permettent guère de se rendre compte de la valeur de leur organisation scolaire. Enfin, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard n'ont pas participé à l'Exposition.

Quant à Québec, elle offre un ensemble très complet. Tels états importants de l'Europe sont loin de présenter leur système d'enseignement primaire avec une pareille richesse de documents. Cette situation, et aussi le fait que la plupart des écoles de la province sont de langue française, expliquent suffisamment la place prépondérante donnée à Québec dans cette étude sur l'Exposition canadienne.

Dans la province de Québec, l'instruction publique est essentiellement confessionnelle : les écoles primaires sont catholiques ou protestantes suivant le culte auquel appartient la majorité des enfants qui les fréquentent. De là, un départ de la direction entre deux "comités" distincts, un catholique et un protestant, qui gouvernent en toute liberté leurs écoles respectives. Ce système a été considéré jusqu'à présent comme le plus rationnel et le plus propre à conserver la bonne entente entre les éléments divers de la population de la province.

Le comité catholique comprend les évêques catholiques et un nombre de laïques égal au nombre des évêques. Ces derniers ont le droit de se faire représenter par procuration en cas de maladie ou d'absence, ce qui leur assure la majorité et une situation prépondérante au sein du comité.

Le comité protestant est formé de membres en nombre égal à celui des membres laïques du comité catholique.

Chaque comité, dans les établissements de sa confession, classe les écoles, arrête le programme d'études, organise les écoles normales et primaires, examine les candidats à l'inspection et aux brevets de capacité, s'occupe du choix des livres de classe, etc.

Les deux comités réunis forment le "Conseil de l'Instruction publique" de la province, dont le rôle offre ce caractère original d'être moins important que celui de chacun des deux comités qui le constituent.

A côté du Conseil se trouve un surintendant nommé par le pouvoir politique. Ses fonctions sont déterminées ainsi qu'il suit dans un opuscule officiel : "Dans les exercices de ses attributions, le surintendant doit se conformer aux instructions qui lui sont données par les comités catholique ou protestant du Conseil." En somme, ses fonctions se réduisent à préparer des rapports et des statistiques, à répartir des sommes et à surveiller leur emploi.

Dans chaque commune, il existe une ou plusieurs municipalités scolaires, administrées par des commissions de cinq membres nommés par les contribuables.

La commission impose et perçoit les taxes locales nécessaires à la construction des écoles, veille à leur entretien, les pourvoit des meubles et des fournitures nécessaires, engage les instituteurs et les institutrices "règle les différends qui surgissent entre parents ou enfants et maîtres."

Dans les municipalités catholiques "les curés visitent les écoles et examinent les livres en usage."

Si, dans une municipalité, des habitants professent une croyance religieuse différente de celle de la majorité des habitants, sur un simple désir exprimé par eux, ils sont autorisés à constituer une corporation dissidente qui a son ou ses écoles spéciales.

Les inspecteurs d'écoles sont nommés sur la recommandation du comité. Leurs fonctions ne peuvent être, dans le système exposé, qu'assez effacées. Leur action principale s'exerce par des conférences d'automne. Encore, le texte de ces conférences,

rédigé par les professeurs d'écoles normales qui, "hiérarchiquement" sont au-dessus des inspecteurs, et arrêté par le comité, ne peut être que lu et commenté par l'inspecteur. Nous examinerons plus loin quelques-unes de ces conférences qui indiquent une orientation intéressante de certains enseignements. Le traitement des inspecteurs varie de 800 à 1,000 dollars, soit de 4,000 à 5,000 francs, sans indemnité de parcours. Ajoutons qu'en général la vie est fort bon marché au Canada, et qu'un inspecteur de zèle moyen visite toutes ses écoles en 4 ou 5 mois.

L'examen d'inspection ressemble assez comme programme à celui que nous connaissons en France, sinon que l'aspirant est obligé de passer à nouveau l'examen du brevet académique (correspondant à notre brevet supérieur).

Ce qui semblerait indiquer cependant que les aspirants inspecteurs français ont à subir des épreuves plus difficiles, plus poussées que leurs collègues canadiens, c'est qu'il n'est alloué qu'une heure à ces derniers pour chaque épreuve. En thèse générale, la force d'un concours se mesure assez bien, en effet, au temps accordé aux concurrents.

Quant aux brevets, ils sont de trois ordres :

Brevet élémentaire, un peu plus élevé que le certificat d'études.

Brevet modèle, équivalent à notre brevet élémentaire.

Brevet académique, analogue à notre brevet supérieur.

Les deux derniers brevets donnent droit d'enseigner dans les écoles modèles et académiques qui correspondent, dans une certaine mesure, à nos écoles primaires supérieures.

"Les instituteurs et institutrices laïques ne peuvent enseigner sans brevets de capacité." Ils sont recrutés parmi les élèves des écoles normales et les personnes qui ont subi l'examen. "Les instituteurs religieux et les institutrices religieuses sont recrutés parmi les novices des communautés enseignantes."

Si l'on envisage d'ensemble cette organisation, on y reconnaît les caractéristiques suivantes :

La commission scolaire locale a tout pouvoir sur l'école et le maître ;

Le comité provincial a autorité sur les programmes et l'enseignement des écoles de sa confession.

Le clergé possède une influence prépondérante dans les écoles catholiques par le droit reconnu aux évêques de siéger au comité et aux curés de visiter, sinon inspecter les écoles.

Le surintendant et les inspecteurs sont dans la dépendance des comités.

En résumé, l'inspiration et la direction, au lieu de venir, comme en France, du pouvoir central, émanent, dans la province de Québec, de comités et de conseils où, en général, l'élection a une part prépondérante.

Les commissions scolaires—protestante et catholique—de Montréal, occupent à l'Exposition une place d'honneur. (1)

Les écoles protestantes ont réuni leurs travaux dans de petites armoires, composées de volets rentrants se superposant de façon fort ingénieuse. Il existe une douzaine de ces armoires qui correspondent à autant d'années d'études s'étendant du jardin d'enfants à l'école primaire supérieure et même au-delà.

Dès l'abord, le visiteur est frappé du soin extrême apporté à l'écriture des devoirs. C'est l'écriture droite qui est adoptée. Par sa largeur, son assiette, elle ressemble assez à la typographie, qui n'est pas plus lisible. Aux maîtres qui voudraient nier la lisibilité supérieure de l'écriture droite, je conseille de consulter les travaux des deux dernières années. Quelques élèves sont venus d'écoles où l'anglaise est en usage, et, vu leur âge, on la leur a laissée. Bien qu'ils écrivent convenablement et même élégamment, leurs devoirs intercalés dans d'autres, font l'effet de grimoires peu déchiffrables. Il faut approcher, regarder de près, imposer à ses yeux un travail bien inutile, en ce qui concerne l'écriture voisine. Faut-il dire que là, comme dans beaucoup de sections de l'Exposition, l'écriture droite est celle des devoirs plus soignés, et aussi le premier indice d'une inspiration moderne et d'une pédagogie avisée. C'est que, par essence, à cause de la consommation du papier qu'elle occasionne, elle convient à l'enseignement oral, tandis que l'anglaise, par sa compacité, se prête à merveille à la multiplication des devoirs écrits à l'école et dans la famille.

(1) Montréal est la ville la plus peuplée de la province de Québec.

Dès leur plus jeune âge, les enfants des écoles protestantes de Montréal sont exercés au dessin. Les découpages et collages exécutés par les plus petits sont plutôt, semble-t-il, des exercices de dessin que des travaux manuels. Cela se voit au souci du choix des couleurs, à l'arrangement symétrique et décoratif des objets découpés et collés. Au surplus, les découpages sont assez maladroits et nos bonnes écoles maternelles font au moins aussi bien. Mais il n'est pas contestable que nous poussons moins nos élèves au dessin. A Montréal, où l'on subit l'influence des Etats-Unis, les petits dessinent des objets variés; des vases, des théières, des tasses, des oiseaux, des fleurs, etc. Tout cela est grossier, comme exécution, mais la maîtresse ne s'arrête pas à cette objection, pas plus que le maître d'écriture ne remet, chez nous, à la dixième année l'apprentissage de l'écriture pourtant si peu satisfaisant dans ses premiers résultats.

Tous ces dessins sont coloriés, bien entendu. L'enfant a autant, sinon plus, l'instinct de la couleur que le sentiment de la ligne. Et les maîtresses s'attachent évidemment à prendre comme point de départ les dispositions naturelles de l'enfant plutôt qu'à lui imposer un système qui ne correspond chez lui à rien d'inné, qu'il ne comprend pas, et qui l'ennuie.

Voici donc un enfant qui entend parler de la guerre du Transvaal. Il dessine des highlanders et, amoureux, barbouille de rouge leur veste, bariole leur jupe et recouvre leurs jambes de carreaux multicolores. Plus loin, il représentera un cerf-volant, une arche de Noé avec les animaux qu'il connaît.

Malheureusement, le conventionnel va vite reparaitre avec les lignes droites, horizontales et verticales; les carrés et leurs diagonales; les solides géométriques, prismes et cylindres avec ligne d'horizon, et cela imposé à des enfants de six à sept ans.

Un usage fort recommandable qui se rencontre à chaque instant, c'est l'emploi du dessin comme illustration des devoirs, ou encore comme reproduction d'historiettes, telles que celles de l'Enfant prodigue ou du Bon Samaritain. On ne manquera pas, dans cette dernière, d'être frappé de l'air misérable du pauvre blessé et du dégoût d'eux-mêmes que paraissent éprouver les voyageurs peu charitables. Dans cet ordre d'idées, l'exposition des écoles protestantes de Montréal est extrêmement riche.

Le tout aboutit à des résultats excellents, et l'on doit reconnaître qu'il y a beaucoup à prendre dans les méthodes employées pour l'enseignement du dessin dans les écoles dont nous parlons.

On ne saurait trop louer non plus le soin avec lequel s'enseigne le calcul élémentaire. Tout y est intuitif. Alors que nous visons surtout le calcul écrit, les maîtres de Montréal cultivent avec soin le calcul oral et mental. Plus tard, le choix des problèmes est heureux. Il s'inspire des besoins de la vie pratique. Malheureusement, le peu de simplicité du système des poids et mesures en usage (on parle de milles, de pieds, de minots, de verges cubes, etc.) oblige à une étude fort minutieuse des nombres complexes.

La géographie et l'histoire sont en bonne voie. Les pays neufs ont la précieuse chance de ne pas avoir de passé et de pouvoir proposer aux enfants de leurs écoles des sujets d'études vivants et utiles.

La langue maternelle des écoles que nous étudions est l'anglais. Mais les deux tiers de la population de Montréal parlant français, notre langue est enseignée dès l'école maternelle, à raison de une heure par jour. C'est surtout par la conversation que cet enseignement se donne, et les devoirs écrits ne sont guère que la reproduction de conversations. En voici un exemple :

— Napoléon le Grand est mort, n'est-ce pas? — Oui, mademoiselle, il est mort. — Où est-il mort? — Il est mort à l'Île de Ste-Hélène. — En quelle année est-il mort? — Il est mort en 1821. — Où est-il enterré? — Il est enterré à Paris. — Enterré est un verbe. — Oui, mademoiselle, enterré est un verbe. "

Les écoles catholiques de la province de Québec se présentent à l'Exposition de façon fort complète. Tout d'abord viennent les écoles qui dépendent de la Commission catholique de Montréal, puis celles des frères des écoles chrétiennes, de l'instruction chrétienne, des clercs de Saint-Viateur, du Sacré-Cœur, des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, de la Charité, de Sainte-Anne, du Bon-Pasteur, de la Présentation de Marie et un certain nombre d'autres écoles publiques ou privées, laïques ou congréganistes.

D'une façon générale, on peut dire que l'enseignement, dans ces écoles est solide et sérieux, mais paraît accuser "ne certaine méfiance des nouveautés. Ainsi l'écriture est penchée, le calcul écrit a une importance prépondérante et le dessin suit encore les vieux usages, (1) bien que l'École normale Laval, de Québec, expose, sur ce point, une méthode originale et bien combinée. Dans l'enseignement du français, la dictée règne et gouverne et les subtilités orthographiques n'ont pas cessé d'être très en honneur. En voici quelques exemples :

" Il avait demandé cinquante cheveu-légers vêtus de rouge et cent hommes d'infanterie vêtus de bleu.—Samson et Goliath étaient des hommes grands.—Je ne vois dans toute la conduite de cette femme que de ces inégalités auxquelles les femmes les mieux douées sont le plus sujettes.—Les anciens païens étaient bien aveugles, puisqu'ils mettaient leurs plus chères délices à honorer les amours intéressées."

Il faut croire que le bon religieux, qui a soumis à ses élèves la dernière phrase, comptait sur la grammaire pour préserver leur esprit de toute préoccupation profane. Mais on ne peut se dispenser de songer, en voyant de pareilles imaginations, que les fabricants d'exercices grammaticaux, au Canada comme en France, sont des hommes redoutables.

L'histoire n'est pas toujours très heureusement comprise. La liste des gouverneurs du Canada, avec dates, y tient trop souvent la place qu'occupe chez nous la nomenclature des rois de France. Quelquefois même on rencontre des choses déconcertantes, la division de la Gaule en Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, ou bien des cartes reproduisant tous les comtés d'Angleterre ou les départements français.

En général, l'enseignement de la langue maternelle donne des résultats assez médiocres. Voici ce qu'écrit un élève de seize ans d'une importante école de Montréal :

" Mercredi, 1er mars 1899.—Nous avons commencé à écrire des cahiers pour l'Exposition. Je pense de faire un très bon cahier, car je l'ai bien commencé et je pense continuer de même, car je me plais beaucoup à cet ouvrage... M. l'inspecteur visita les cahiers de tous les élèves. Il en fut bien satisfait de tous leurs cahiers, parce que les élèves étant à préparer des cahiers pour l'Exposition de Paris, il les trouva bien écrits."

Quant aux problèmes, ils sont fort bien appropriés aux besoins usuels, et, sur ce point, nous aurions des exemples à imiter.

Pour être sincère, nous avons relevé un certain nombre de faiblesses des écoles catholiques de la province de Québec. Il nous restait à montrer que le comité et l'inspection les combattent vigoureusement.

Les organisateurs de l'Exposition du Canada ont eu l'heureuse idée de présenter un ouvrage renfermant le texte des conférences préparées, comme il est dit plus haut, par le personnel des écoles normales et destinées à être lues et commentées par les inspecteurs. A côté des cahiers qui montrent ce qu'est l'école d'aujourd'hui, les conférences permettent de prévoir ce que sera l'école de demain. Disons de suite qu'elle ne le cédera à celle d'aucun peuple, si les conseils donnés sont suivis.

Ces conférences qui passent en revue les matières du programme sont toutes remarquables. Cependant nous croyons devoir signaler tout particulièrement celle qui s'occupe de l'enseignement élémentaire du calcul. A notre connaissance, on n'était pas encore entré aussi avant dans le vif du sujet. Il y a là une étude très pénétrante des méthodes médiocres, avec discussion des avantages qu'on leur attribue, et un exposé de ce qui doit être fait, qui est de premier ordre.

La conférence sur l'enseignement du français contient également d'excellents conseils. Les suivants contrastent de façon piquante avec quelques usages que nous avons signalés :

" C'est une grande faute d'enseigner le français comme les langues mortes... N'allez pas croire que vous enseignez le français si vous vous bornez à faire dictées et analyses. Vous n'y êtes pas plus que ces philosophes qui disséquaient un cadavre et s'étonnaient de ne pas y trouver une âme... On abuse trop de la patience et de la mémoire des enfants au profit de l'orthographe... Il y a un grand nombre de règles sur lesquelles les auteurs ne s'accordent pas... d'autres n'ont qu'une relation bien éloignée avec le génie de la langue ; exemple ; vingt et cent, les règles des noms composés, etc."

1. On rencontre trop souvent des copies de copies, des études de paysages qui ont fait les délices des pensionnats français de jeunes filles il y a trente ou quarante ans : un château en ruine, une cour de ferme avec les classiques barrières, un moulin à eau et sa roue rustique, la tête de Raphaël, etc.

Mais ce que l'ouvrage contient de plus intéressant, c'est une conférence sur l'éducation morale. Pour en apprécier l'importance, il faut se souvenir que ces conférences sont préparées sous l'inspiration directe du comité catholique, la plus haute autorité scolaire, et que, pour les écoles catholiques de la province de Québec, elles ont la valeur qu'aurait en France une circulaire ministérielle.

Le texte vaut d'être reproduit intégralement :

" Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut y conformer ses actions. La plus belle intelligence mise au service d'une volonté perverse est capable des plus funestes excès. La volonté doit donc être formée judicieusement. Pour que l'instituteur puisse bien former ses élèves, il faut qu'il les connaisse, pour les connaître, il faut qu'il les étudie, non seulement en classe, mais aussi quand ils sont en liberté et au dehors. Cette formation morale demande beaucoup de tact et de prudence, car c'est l'enfant lui-même qui, guidé pas à pas par l'instituteur, prend des habitudes morales dont il bénéficiera toute sa vie.

" Il faut avant tout former chez les enfants une conscience morale. La conscience morale est la perception intérieure du bien et du mal et de l'obligation que nous avons de faire le bien et d'éviter le mal. Cette conscience peut se développer par les *moyens* suivants :

- 1° Faire usage des interrogations pour exercer le jugement moral ;
- 2° Interroger les enfants sur leurs propres actes et les actes d'autrui, en évitant toutefois ce qui pourrait blesser la charité.
- 3° Distinguer le bien ou le mal moral de ce qui est avantageux ou nuisible ; entre manger une pomme qui nous appartient et manger une pomme qui ne nous appartient pas ;
- 4° Bien inculquer la morale religieuse, d'après le catéchisme, à la conscience des enfants ;
- 5° Bien faire sentir la différence qu'il y a entre la volonté et le penchant, ou le désir et la sensibilité : entre le penchant sensible qu'on éprouve pour les cerises du voisin et la volonté qu'on a de ne pas les dérober.
- 6° Faire sortir les pensées morales de la vie de chaque jour, sans paraître le faire exprès (en les faisant trouver à l'enfant), de tous les cours et principalement des histoires et des récits. L'esprit de sacrifice ne peut-il donc pas être inculqué facilement par l'histoire de Champlain et de Jacques-Cartier ?
- 7° Quant aux actes, que l'instituteur donne l'exemple de la rectitude parfaite, qu'il dirige la discipline et l'enseignement de manière que l'enfant soit amené, avec la moindre contrainte possible, à faire le bien, qu'il saisisse toutes les occasions pour communiquer à l'enfant un amour efficace de ce qui est honnête, du bien moral, un respect profond pour la propriété, une horreur *raisonnée* pour le mensonge, l'injustice, l'envie, l'hypocrisie, etc.
- 8° Cultiver chez les enfants l'amour de la religion, de la famille, de la patrie, de tous les hommes en général ; l'idée de Dieu doit présider à tout dans l'école, le spectacle des merveilles de la création est une source d'enseignement précieux ; les exercices religieux sont absolument nécessaires dans la formation ; les histoires et récits édifiants doivent être préférés aux instructions directes ; les chants moraux et les cantiques, employés avec tact, sont d'une grande utilité pour discipliner les caractères et par conséquent la volonté."

On aura évidemment reconnu au passage les ressemblances qui existent entre cette instruction et celles qui régissent la matière en France. Signalons seulement les deux plus importantes : droit reconnu et, par voie de conséquence, devoir imposé à l'instituteur, même laïque, de donner l'éducation morale ; appel constant à la raison dans la culture du sentiment moral.

La province d'Ontario n'a pas exposé de cahiers d'élèves. Elle a seulement envoyé une série de photographies d'établissements d'instruction, méritant à coup sûr, mieux que leurs congénères de France, le nom de palais scolaires, et des statistiques qui prouvent que l'éducation populaire y est l'objet de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

Le tableau suivant synthétise les progrès réalisés depuis trente ans.

	1867	1897
Population totale.....	1,620,726	2,114,621
Population scolaire de six à treize ans...	447,726	590,000
Elèves fréquentant l'école.....	401,643	482,538
Nombre de maîtres et maîtresses.....	4,890	9,128
Dépense totale.....	7,185,945 fr.	21,078,350 fr.

Ainsi, en trente ans, la dépense a été triplée, bien que la population ne se soit accrue que d'un tiers. Si la France dépensait autant qu'Ontario pour ses écoles, le budget de l'enseignement primaire approcherait de 400 millions.

On remarquera aussi que le nombre des maîtres a doublé. Parallèlement, l'effectif des institutrices s'est accru au détriment de celui des instituteurs. Ces derniers ne sont plus que 2,784 contre 6,344 institutrices, soit 30 p. c. de l'effectif. En 1881, il y avait, à peu près égalité entre les deux sexes.

Il semble que le progrès soit peu accusé dans les nombres relatifs à la fréquentation. L'effectif des inscrits par rapport aux inscriptibles était de $\frac{8}{10}$ en 1897; il n'est que de $\frac{9}{10}$ en 1899. De plus au Canada, comme aux Etats-Unis du reste, le déchet des présents comparés aux inscrits est toujours considérable. Ainsi, dans Ontario, la loi exige la fréquentation des enfants, entre sept et treize ans, au moins cent jours chaque année. En fait, la moyenne des présences ne dépasse pas 273,000, soit 57 p. c. des inscrits et 46 p. c. des inscriptibles.

Les cercles d'instituteurs sont fort nombreux dans la province. Ils sont au nombre de 73, réunissant 7,627 maîtres sur 9,128 en exercice. Ces sociétés reçoivent des subventions importantes. En 1897, leurs dépenses totales ont atteint 33,000 francs. Le gouvernement y a contribué pour 12,000 francs et les municipalités pour 10,000.

Avant de clore cette longue revue de l'Exposition canadienne, il convient de signaler un livre qui se trouve dans toutes les écoles et qui n'a plus son similaire en France depuis que les ouvrages de "civilité puérile et honnête" ont disparu de nos classes. C'est le livre des bienséances. Les hommes les plus en vue n'ont pas cru déroger en rédigeant ce code de la bonne tenue à la ville et à la maison. Ils n'ont pas échappé, du reste, aux inconvénients du genre, dont le principal est le souci de tout dire, même les choses futiles et inutiles et quelques autres répugnantes.

Pendant, on nous saura gré de reproduire certains conseils extraits des cahiers d'une élève des sœurs de la Charité de Saint-Ignace.

" Dans la rue, une jeune fille bien élevée ne se retourne jamais pour regarder quelqu'un, ne permet pas à un homme de lui adresser la parole, évite de rire et de causer bruyamment avec ses jeunes amies, ne regarde jamais fixement. Si elle rencontre une personne de sa connaissance elle la salue avec grâce. "

" Dans la conversation, elle se tient droite, mais gracieuse, parle naturellement, ne baille pas en écoutant, se prémunit contre le fou rire, et ne prend pas les choses du foyer pour texte de ses conversations. En visite avec sa mère, elle attend qu'on lui parle, et remercie pour le moindre service. Dans toute réunion, elle choisit le milieu entre le laisser-aller et l'extrême prudence. Elle se montre charmante en tout et évite de railler les autres. "

Plus loin viennent des conseils très pratiques et très sages sur ce sujet épineux : Ne pas être difficile en bonheur.

Peut-être dira-t-on que ces conseils doivent être donnés par la mère. Evidemment, quand les conditions de la vie étaient différentes, la mère parlait de ces choses à sa fille, en même temps qu'elle l'initiait à la couture, à la cuisine et aux soins du ménage. Mais, il est probable que nombre de familles sont défailtantes sur tous ces points, et, l'école française ferait sagement d'enseigner les bienséances, comme elle fait pour les soins domestiques.

Un Français désirera toujours savoir au juste, quels sont les sentiments des Canadiens à l'égard de la mère-patrie. L'Exposition permet de se faire sur ce sujet une opinion nette. L'affection pour la France est très vive au Canada, mais elle coexiste avec un loyalisme anglais très décidé. Et si l'on veut connaître la raison de cette sorte d'antinomie, on la trouve partout exprimée dans les livres qui retracent l'histoire

du pays : les Canadiens aiment la France, patrie de leurs aïeux et pays dont ils parlent la langue. En même temps, ils sont sujets très fidèles de l'Angleterre qui leur a donné la liberté.

L'affection pour l'ancienne patrie se montre à chaque pas. J'en ai relevé deux manifestations caractéristiques, l'une émanant d'un élève d'une école urbaine importante dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, l'autre venant d'une petite école de village, dirigée par une institutrice laïque.

L'élève des frères raconte une fête commémorative de la victoire de Carillon gagnée sur les Anglais au siècle passé. Il montre comment l'exhibition d'un vieux drapeau français, conservé depuis cette époque, est le moment principal de la cérémonie.

"Le vieil étendard, dit-il, est déployé avec précaution, car l'ayant plié et replié si souvent, les tissus se sont rompus, et aujourd'hui nous n'avons plus comme souvenir de nos aïeux, de ces enfants de la mère-patrie, de leur noblesse et de leur courage, que des lambeaux."

Et maintenant, voici la page par laquelle s'ouvre le cahier de Justine Pelletier, élève de treize ans de l'école mixte de Saint-Paschal :

"Bien cher cahier, tu vas donc faire un long voyage en France. Oh ! que je voudrais être à ta place. Tu vas voir plusieurs pays qui te sont inconnus. Tu vas passer sous les yeux des examinateurs qui diront : c'est l'écriture des petites Canadiennes. Elles sont françaises aussi. Je te souhaite un heureux voyage, qu'il ne t'arrive aucun accident, afin que tu reviennes nous parler de la belle Exposition de Paris qui aura un écho jusqu'à la pauvre paroisse de Saint-Paschal."

Si les lignes qui précèdent tombent sous les yeux de la petite Justine Pelletier, elle apprendra avec plaisir qu'en effet l'Exposition de Paris a été superbe et que les envois du Canada ont contribué dans une large mesure à lui donner éclat et intérêt.

J. BAUDRILLARD.

L'histoire naturelle

(Pour L'Enseignement Primaire)

Il est étrange comme cette partie des sciences a toujours été négligée dans le programme de nos études ; c'est à peine si dans nos collèges classiques on en aborde les grandes lignes ; nos universités ne s'en occupent qu'incidemment, et notre enseignement élémentaire se contente de quelques leçons de choses données au hasard et assez souvent remplies de notions fausses ou appuyées sur des objets inconnus en notre pays. Et cependant l'histoire naturelle est presque indispensable de nos jours ; elle est nécessaire à l'industriel comme au cultivateur, à l'homme de profession et à l'homme de lettres, à tout le monde, en un mot.

J'ai dit : à l'homme de lettres. Un grand nombre de nos écrivains, et je n'en excepte pas les meilleurs, semblent parfois oublier que cette science existe et que la flore et la faune d'un pays ne sont pas celles d'un autre pays, que la variété des êtres, plantes et animaux, est presque infinie, chaque climat, chaque zone, chaque région ayant les siens propres. Aussi, ouvrez leurs ouvrages ; lisez leurs descriptions : vous y rencontrez çà et là des noms de plantes qui n'ont jamais fleuri sur les bords du St-Laurent, d'oiseaux qui n'y ont jamais chanté. Ces noms se lisent dans les écrits d'auteurs français : ils y sonnent bien et l'on croit qu'ils peuvent figurer avantageusement dans nos livres. On ne se doute même pas des hérésies stupéfiantes dont on se rend coupable en les employant.

Et cela n'est pas étonnant si l'on songe que nous n'avons à mettre entre les mains de nos élèves aucun manuel d'histoire naturelle fait au point de vue de notre pays; que dis-je, nos collèges classiques qui possèdent des musées sont très rares, et d'ailleurs, ceux-là même qui en possèdent, en font des objets de curiosité plutôt que d'étude, comme, maintes fois, j'ai eu l'occasion de le constater.

Il serait cependant grand temps que cet état de chose changeât. Devant l'essor que l'on donne au développement de cette étude, dans le monde entier, la province de Québec ne peut cependant pas rester en arrière. Il est temps que chaque maison d'éducation, l'école modèle ou l'école académique, le collège classique ou l'université, ait son musée et son professeur d'histoire naturelle. Alors seulement, nos cultivateurs sauront distinguer les animaux nuisibles de ceux qui ne le sont pas; nos médecins étudieront les propriétés de nos plantes indigènes; nos industriels feront l'élevage de nos vers à soie; nos littérateurs auront pour leurs descriptions des noms tout aussi sonores, mais surtout plus en rapport avec notre pays; nos enfants épargneront crapauds, chauves-souris, couleuvres et coccinelles, et notre gouvernement prendra sérieusement sous sa protection les chers oiseaux que massacrent impitoyablement tant de désœuvrés aux beaux jours du printemps, comme on peut le constater dans les bois qui environnent notre grande métropole.

Dans un prochain article, je traiterai de la manière la plus propre à enseigner l'histoire naturelle dans nos écoles élémentaires, et je commencerai, ensuite, un petit manuel d'histoire naturelle à l'usage de nos maisons d'éducation.

Montréal, 25 janvier.

GERMAIN BEAULIEU.

La rédaction à l'école primaire (1)

II

Arrivé au second degré, l'élève possède déjà une connaissance assez étendue des mots de la langue et des règles élémentaires de la grammaire. Il peut, par conséquent, aborder des sujets plus difficiles, recevoir du maître des explications plus détaillées, et donner plus de développements à sa rédaction.

Voici le cadre que nous proposons pour les élèves de ce degré :

Descriptions : maison paternelle, maison d'école, cour de récréation, jeux ;—compte rendu d'une promenade, d'une lecture, d'une fête ;—lettres de différents genres ;—traduction en prose de quelques fables de La Fontaine ;—explication des proverbes le plus usage ;—version française de morceaux de littérature anglaise, etc.

Donnons maintenant quelques exemples, comme dans le degré précédent.

IER EXERCICE

(Le maître demandera à ses élèves quelle est la fable qui les a le plus intéressés.—Ils diront en quoi elle les a intéressés ;—ils feront connaître le conseil ou la leçon que le fabuliste a voulu donner ;—s'ils doivent en tenir compte dans leur conduite.)

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les Inspecteurs d'écoles sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

LE LIÈVRE ET LA TORTUE

« Le lièvre et la tortue parièrent un jour à qui arriverait le premier à une certaine pierre. Le lièvre, sûr de son agilité, se dit qu'il avait bien le temps, et après avoir regardé sa rivale se traîner lentement vers le but encore si éloigné et qu'il savait pouvoir gagner en quelques minutes, il s'amusa à brouter l'herbe dans la prairie. De temps à autre, il jetait un coup d'œil sur cette pauvre tortue, assez folle pour entreprendre de lutter avec lui : elle marchait avec une extrême lenteur, mais sans s'arrêter. Enfin, après s'être bien diverti, le lièvre songea à gagner son pari : il s'élança, court avec une rapidité vertigineuse ; mais il arriva quelques secondes trop tard, et il eut le chagrin de voir la tortue poser sa patte sur la pierre en signe de victoire. »

La première fois que j'ai lu cette fable, elle m'a beaucoup amusé, et j'ai bien ri de la triste figure que devait faire le lièvre en se voyant battre par la tortue. Ce que je trouve surtout d'intéressant dans cette aventure, c'est qu'elle me rappelle vivement certaines personnes qui ont toujours le temps de partir, et qui ne manquent pas d'arriver en retard. J'entends souvent répéter que rien n'est plus rare que la ponctualité. Mais je connais aussi des tortues, à l'école, par exemple, qui ont souvent dépassé leurs camarades plus intelligents.

La persévérance de la tortue est un excellent exemple. Je me rappelle le premier vers de la fable ; la morale toute entière y est renfermée :

Rien ne sert de courir : il faut partir à point.

et j'en tire cette leçon : qu'on ne doit rien entreprendre à la légère, mais qu'une fois sa résolution prise, il faut toujours avancer vers le but qu'on s'est fixé, en surmontant courageusement tous les obstacles.

2ÈME EXERCICE.

Traduction d'une fable en prose.

LE LOUP ET LA CIGOGNE

(Le maître dictera cette fable aux élèves, la leur fera mettre en prose de vive voix, puis par écrit.)

Les loups mangent gloutonnement.
 Un loup donc étant de frairie
 Se pressa, dit-on, tellement,
 Qu'il en pensa perdre la vie :
 Un os lui demeura bien avant au gosier.
 De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,
 Près de là passe une cigogne.
 Il lui fait signe ; elle accourt.
 Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
 Elle retira l'os : puis, pour un si bon tour,
 Elle demanda son salaire.
 Votre salaire ! dit le loup :
 Vous riez, ma bonne commère !
 Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
 D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?
 Allez, vous êtes une iagrate :
 Ne tombez jamais sous ma patte.

EXPLICATIONS.—*Gloutonnement*, d'une manière avide et avec excès.

Frairie, repas fait à grands frais.

De bonheur, pour *par bonheur*, n'est plus en usage.

Pour un si bon tour, ce n'est pas là un *tour*, mais un *service* rendu.

Commère, par extension désigne une personne unie par camaraderie ou amitié.

Tomber sous la patte de quelqu'un, courir le risque d'en être battu ou maltraité.

LE LOUP ET LA CIGOGNE

“ Les loups sont très gourmands, ils mangent avec voracité (je connais bien des enfants qui font de même, et qui s'en repentent presque toujours après). Un loup, étant de bombance, se pressa si vite d'avalier, qu'il en pensa perdre la vie. Voyez un peu ce qu'il aurait gagné à tant se gorger ! Un os lui entra bien avant dans le gosier, et ne voulait point en sortir. Malheureux loup, il ne pouvait crier, et il serait certainement mort suffoqué. Heureusement, par là passe une cigogne. Il lui fait signe, elle accourt aussitôt. Les cigognes ont un long bec ; de plus, il paraît qu'elles sont obligeantes : c'est une grande qualité. Celle-ci n'hésita pas à retirer l'os, puis elle demanda son salaire. Mais la reconnaissance n'est pas le fort des loups. “ Votre salaire ! dit le glouton, vous riez, je crois, ma commère ? Quoi ! ce n'est pas encore beaucoup que je vous aie laissé retirer votre cou de mon gosier ! Vous êtes une ingrante : ne tombez jamais sous ma patte. ”

Ainsi, pour ce loup, ne pas faire de mal à qui lui avait fait du bien, c'était déjà un grand acte de reconnaissance. Ingrat, égoïste en même temps que gourmand, ces trois grands défauts peuvent conduire à tous les vices.

3ÈME EXERCICE

NOTRE MAISON D'ÉCOLE

(Faire la description de l'école. — Situation, matériaux, distribution intérieure. — Sentiments que les élèves y éprouvent.)

Notre école est située sur une petite éminence, à quelque distance de l'église paroissiale. C'est un beau bâtiment en pierre couvert d'ardoise. Les trois grandes fenêtres du rez-de-chaussée qui donnent sur la rue sont celles du préau. Au premier étage se trouvent les quatre salles de classe, qui sont vastes et bien aérées. Deux de ces salles regardent sur la cour où nous passons nos récréations quand le temps le permet. Tout un côté du préau est réservé aux lavabos, et deux autres aux patères destinées à accrocher nos habits. Il y a aussi des bancs pour que nous puissions nous asseoir si nous sentons le besoin de nous reposer. A côté du préau et donnant directement sur le vestibule se trouve une petite pièce où notre directeur a son bureau et où il reçoit les personnes qui désirent lui parler.

Le préau n'est décoré que par un crucifix et une statue de S. Jean-Baptiste ; mais les murs des classes, outre le crucifix, sont couverts de cartes géographiques, de tableaux d'histoire sainte et d'histoire naturelle et de modèles de dessin. Dans chaque salle il y a un tableau noir. La première classe est la plus belle : en plus des cartes qui se roulent et se déroulent, elle possède un globe terrestre et une armoire contenant une quinzaine de tiroirs, dont chacun renferme tous les objets pouvant servir à une leçon de choses.

Je me rappelle encore l'impression que j'ai éprouvée la première fois qu'on m'a conduit à l'école, et que je me suis assis dans cette classe où je n'entre plus maintenant, et qui est si jolie et si gaie avec ses tableaux en couleur représentant des papillons, des insectes, des bêtes de toute sorte. J'étais pénétré d'étonnement, d'admiration et de frayeur. Ce jour-là, je n'eus pas de peine à être sage, tant mon attention était occupée.

Depuis longtemps, la crainte de l'école s'est évanouie : j'ai vite appris à aimer l'étude, et ma reconnaissance envers mes maîtres ne fait que s'accroître. J'aime l'école parce que j'y ai bien travaillé pendant de longues années ; j'y ai appris tout ce que je sais ; je me suis corrigé de bien des défauts ; j'y ai connu mes meilleurs amis. Je me

sens toujours ému en pensant aux sacrifices que mes bons parents se sont imposés pour me procurer le bienfait d'une instruction solide et chrétienne. Je me propose de travailler courageusement et de toujours suivre le droit chemin, afin de contribuer, dans la mesure de mes forces, au bonheur de ma famille et à la gloire de mon pays.

(A suivre)

L'enseignement de l'agriculture (1)

(Suite)

LA CHALEUR, L'AIR ET L'EAU

Ce n'est pas tant pour enlever l'eau que le sol a besoin d'être égoutté que parce qu'il resterait froid sous notre climat.

Les jeunes plantes ont besoin d'air et de chaleur, tout comme les petits enfants, etc.

L'instituteur doit expliquer *le pourquoi* des choses, ce que le livre de texte ne saurait toujours faire à moins d'être interminable.

Pourquoi tant de jeunes gens oublient-ils si souvent ce qu'ils ont appris à l'école ? C'est parce qu'ils ne l'ont jamais bien su, qu'ils n'ont pas appris le pourquoi, la raison de ce qu'on leur a enseigné.

C'est le jugement, le bon sens qui rétablit dans la mémoire les choses que l'on a une fois bien sues, bien comprises.

Il vaut mieux cultiver le jugement que la mémoire, n'ayant pas toujours le temps de développer ces deux facultés.

L'AGRICULTURE ET LA GRAMMAIRE

L'agriculture peut s'enseigner, comme une foule de choses d'ailleurs, d'une manière souvent indirecte, sans trop surcharger le programme : par exemple, en donnant des phrases à écrire au tableau, ou en faisant le sujet d'une dictée, etc., etc.

Au lieu de dire : " Les personnes que j'ai rencontrées étaient bien habillées " ce qui n'apprend rien, on pourrait faire écrire : " Les patates que nous avons vues étaient belles, parce qu'on les avait arrosées avec de la bouillie bordelaise, " ou encore : " La bouillie bordelaise est composée de quatre livres et demie de chaux, quatre livres de vitriol bleu (sulfate de cuivre) et quarante gallons d'eau. " " Cette fleur est composée de quatre pétales, des étamines et d'un pistil. On l'appelle crucifère. "

(Expliquer que *crucifère* vient de *croix*, *crucifix*, quatre pétales en *croix*. Se faire apporter des *crucifères* pendant la récréation.)

Un mot nouveau doit toujours être expliqué, brièvement, parce qu'on aura l'occasion plus tard de le rencontrer.

En rendant compte de l'orthographe des mots, l'élève se trouve à répéter plusieurs fois que " Les patates ont été arrosées, etc. "

Les leçons doivent généralement être courtes. Ainsi pour leçon d'histoire, une seule question :

Q. Qu'est-ce que l'histoire ?

R. L'histoire est le récit authentique, etc.

Q. Pourquoi apprend-on l'histoire ?

R. Pour savoir ce qui s'est passé, etc.

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

Q. Qu'est-ce qu'un récit ?

Q. Que veut dire le mot authentique ?

Ensuite l'élève rend compte de ce qu'il a compris et il ne l'oublie jamais.

Il se sera instruit en s'amusant.

Il va de soi que le professeur doit aimer l'étude pour que son imagination lui fournisse au fur et à mesure des exemples en *temps convenable*.—Parler de crucifères en hiver, c'est risquer de n'en pas avoir sous la main et de perdre son temps avec des enfants.

En hiver, l'instituteur pourrait donner pour phrase à écrire : " Les prairies sont protégées par l'épaisse couche de neige qui est tombée ces jours derniers."

" La neige est un engrais précieux. (*Pourquoi le mot engrais est-il terminé par un s ? Engraisser, engraissement.*)

" Les branches d'arbres fruitiers qui ont été cassées par le verglas doivent être coupées aussi près que possible du tronc pour que la sève recouvre la plaie qui doit être peinte, etc.

(*Différence entre recouvrir et recouvrir. En expliquant cela, on fait connaître, sans leçon expresse, une chose utile, et l'enseignement est doublement intéressant.*)

Ou encore cette phrase : " Quand la neige s'est durcie, (sur la croûte) on profite de cette élévation pour visiter les arbres fruitiers et détruire les œufs (bagues) que les papillons ont déposés, enroulés presque au bout des branches."

(*Demander aux élèves d'en apporter, de tâcher d'en trouver. Ces bagues sont de la couleur de l'écorce, etc.*)

On voit que tout en faisant de la grammaire, on a mille et une ressources pour instruire son monde. Les enfants ne manqueront pas de demander à leurs parents de les aider dans leurs recherches, et le bien se fait ainsi.

L'AGRICULTURE ET L'ARITHMÉTIQUE

Quelle ressource encore que l'arithmétique pour l'enseignement de l'agriculture.

Au lieu de demander le prix de $4\frac{1}{2}$ vgs de ruban et de *farmer satin* @ 30 centins, dire plutôt $6\frac{1}{2}$ lbs de graine de trèfle @ $11\frac{1}{2}$ centins.

30 minots d'avoine @ 35 centins par 42 lbs ?

(*Dire combien pèse un minot d'avoine.*)

$3\frac{3}{4}$ arpents de terrain @ $2\frac{1}{2}$ minots d'avoine de semence par arpent ?

(*La réponse sera-t-elle des arpents ou des minots, etc.*)

PROBLÈMES

Une terre de 3 arpents sur 40 est évaluée à \$6000.00. Combien vaut un arpent ? Rép. \$50.00.

Quel est l'intérêt de \$50.00, valeur d'un arpent de ce terrain, @ 8% ? Rép. \$4.00.

Combien vaut un arpent de pâturage sur cette ferme ? Rép. \$4.00 au moins.

25 vaches ont eu 40 arpents de ce pâturage et en plus 5000 bottes de foin @ \$5.00,

2000 bottes de paille @ \$2.00, 1000 lbs de son @ \$0.80, 500 lbs de moulée @ \$1.10.—

Combien a-t-on fait de profit si le lait et la valeur du petit-lait ont rapporté \$625.00 ?

			\$	cts
40 arpents de pâturage	@	4 00	160	00
5000 bottes de foin	@	5 00	250	00
2000 " de paille	@	2 00	40	00
1000 lbs de son	@	0 80	8	00
500 " de moulée	@	1 10	5	50
etc., etc., etc.				

$\$625.00 - \$463.50 = \$161.50$ profit net.

Il est un fait certain, c'est que bien des cultivateurs perdent de l'argent avec leurs vaches au lieu de faire du profit.

Combien de troupeaux ne donnent pas plus de $\$10.00$ de revenus en moyenne par vache.

Au calcul que nous venons de faire, il y aurait perte de $\$213.50$.

Il ne faut pas s'étonner de voir tant de cultivateurs pauvres ; ils le sont parce qu'ils sont de *pauvres* cultivateurs.

L'enseignement de l'arithmétique est donc de la plus haute importance au point de vue agricole.

L'agriculture étant devenue *une industrie* puisqu'il s'agit de transformer les récoltes de foin, grains, légumes, etc., en lait, beurre, fromage, lard, volailles, œufs, viandes, etc., il faut que les enfants apprennent à l'école ce que ces choses peuvent coûter de dépenses et donner de revenus. (Approximativement).

L'instituteur peut en faire un sujet d'exercices à la maison par une série de questions habilement posées à l'élève :

A combien est évaluée votre ferme ?

Combien contient-elle d'arpents de terre ?

Combien avez-vous d'arpents de pâturage ?

Combien avez-vous de vaches ?

Combien portez-vous de lait par jour dans les meilleures semaines ?

(Dans la pratique, calculez $\$1.00$ pour 1 lb de lait par jour. — 200 lbs de lait par jour donnent $\$200.00$ de revenus pour l'année, à peu près.)

Une fromagerie qui reçoit 5000 lbs de lait par jour distribue environ $\$5000.00$ à ses fournisseurs.

Une vache qui donne 25 lbs de lait par jour dans ses meilleures semaines donne $\$25.00$ de revenus pour l'année à peu près. Déduire *toutes* les dépenses, il reste 1^{er} profit pour payer le labeur, le travail.)

De même pour les porcs, les moutons, les volailles, etc., etc.

L'instituteur de bonne volonté peut facilement, par des questions faites aux élèves, ou autrement, se mettre au courant de toutes ces choses et rendre un service immense en comparant les résultats d'une bonne agriculture et d'une autre moins bien faite.

Cependant il lui faudra beaucoup de tact pour ne pas blesser l'amour-propre des parents et des enfants et n'entrer que dans des considérations générales.

L'instituteur de la campagne doit donc, autant que possible, enseigner l'arithmétique au point de vue pratique pour l'agriculture, et faire faire des calculs comme ceux-ci :

Combien coûte 1 arpent de blé ?

Combien coûte 1 arpent de fossé, de clôture de cèdre, de pierre, etc. ?

Quel est le coût d'un arpent de betteraves, de carottes, de blé-d'Inde, etc. ?

Combien coûtent 100 lbs de lait ?

Les élèves les plus avancés devraient pouvoir répondre à plusieurs questions de mesurages.

Combien de pieds cubes dans un silo ?

(Multiplier la longueur par la largeur et par la hauteur. Une multiplication simple.)

Combien d'arpents de blé-d'Inde peut contenir un silo ?

- Combien contient une tasserie de foin pressé ou non pressé ?
 Combien de briques, de bardeaux, de tôles, de toises de pierre dans une bâtisse ?
 Combien de pieds de bois dans un billot, un plançon, etc. ?
 Autant de calculs bien simples, mais d'une grande utilité dans la pratique.
 Comment se fait la répartition pour le paiement du lait dans une beurrerie ou une
 fromagerie, au point de vue du gras, etc., etc.
 Connaître l'usage d'un thermomètre, instrument si utile à la maison.

(à suivre)

L'enseignement de la tenue des livres (1)

(Suite)

EXERCICE À FAIRE COMME LES EXERCICES PRÉCÉDENTS

2 juillet 1900.	Commencé mon commerce avec argent.....	\$800
3 " "	Acheté de E. Martin, au comptant, 1000 minots blé, à \$.50..	500
4 " "	Vendu à Jos. Pigeon, au comptant, 800 minots blé, à \$.55.	440
5 " "	Acheté de Ed. Cousin, au comptant, 1200 minots blé, à \$.49	588
6 " "	Vendu à Geo. Thomas, au comptant, 1000 minots blé, à \$.54	540
7 " "	Vendu à P. Louis, au comptant, 300 minots blé, à \$.56.....	168
8 " "	Acheté de J. Paul, au comptant, 1500 minots blé, à \$.51...	765
10 " "	Vendu à A. Faber, au comptant, 1600 minots blé, à \$.55..	880
11 " "	Payé salaire du commis, une semaine.....	4
12 " "	Payé loyer, un mois.....	6

Cet exercice fait par les élèves, comme le précédent, sera comme suit :

Livre de Caisse

Dr Cr

		Sommes reçues.		Sommes payées.	
1900					
Juillet	2				
"	3	800	00		
"	4			500	00
"	5	440	00		
"	6			588	00
"	7	540	00		
"	9	168	00		
"	10			765	00
"	11	880	00		
"	12			4	00
"	12			6	00
				965	00
		2828	00	2828	00
		965	00		

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

Le même exercice avec les détails sera comme suit :

		<i>Livre de Caisse</i>		<i>Dr</i>		<i>Cr</i>	
				Sommes reçues.		Sommes payées.	
1900							
Juillet	2	A nom de l'élève, capital.....		800	00		
"	3	Par 1000 minots blé à \$.50.....				500	00
"	4	A 800 minots blé à \$.55.....		440	00		
"	5	Par 1200 minots blé à \$.49.....				588	00
"	6	A 1000 minots blé à \$.54.....		540	00		
"	7	A 300 minots blé à \$.56.....		168	00		
"	9	Par 1500 minots blé à \$.51.....				765	00
"	10	A 1600 minots blé à \$.55.....		880	00		
"	11	Par salaire du commis, une semaine.....				4	00
"	12	Par loyer, un mois.....				6	00
"	12	Par balance.....				965	00
				2828	00	2828	00
	13	A balance.....		965			

QUESTIONS. Quel capital le propriétaire a-t-il maintenant ? *Rép.* \$965. Combien avait-il en commençant ? *Rép.* \$800. A-t-il gagné ou perdu ? *Rép.* Il a gagné. Comment voit-on qu'il a gagné ? *Rép.* Il a \$165 de plus aujourd'hui qu'en commençant ; il a donc gagné \$165.

Expliquez aux élèves, qu'absolument parlant, un marchand qui fait toutes ses opérations pour argent comptant peut se contenter d'un Livre de Caisse comme celui de la page 403.

Expliquez de plus : 1° que lorsqu'un marchand achète, il reçoit du vendeur une facture ; qu'il doit numéroter et attacher ensemble toutes les factures qu'il reçoit ; 2° que lorsqu'il vend, il inscrit les ventes sur un livre appelé *Livre de Ventes* ; qu'en résumé il peut savoir : 1° combien il a reçu et déboursé d'argent au moyen du *Livre de Caisse* ; 2° quand, de qui, quelle marchandise, pour quelle somme et à quelles conditions il a acheté, au moyen des factures ; quand, à qui, quelle marchandise, pour quelle somme et à quelles conditions il a vendu, au moyen du *Livre de Ventes*.

Le marchand peut donc s'abstenir de mettre dans la Caisse les détails des opérations au comptant, se bornant à mettre l'abrégé et renvoyant pour les détails au livre qui les contient ou aux factures.

Expliquez de nouveau la distinction entre les opérations au comptant et celles à crédit ou à terme.

Acheter au comptant, c'est acheter et payer immédiatement.

Vendre au comptant, c'est vendre et recevoir sur le champ payment de la marchandise livrée.

Acheter ou vendre à crédit ou à terme, c'est acheter ou vendre avec l'entente que le payment s'effectuera plus tard.

Faites faire les factures des opérations de la page 403, faites attacher ensemble ces factures. Puis faites faire le *Livre de Ventes* des opérations de la page 403, qui sera comme suit :

Québec, le 4 juillet 1900

		Au comptant		A crédit	
1900					
Juillet	4	Jos. Pigeon	Au comptant		
		800 minots de blé à \$.55.....		440	00
"	6	Geo. Thomas	Au comptant		
		1000 minots de blé à \$.54.....		540	00
"	7	P. Louis	Au comptant		
		300 minots de blé à \$.56.....		168	00
"	11	A. Faber	Au comptant		
		1600 minots de blé à \$.55.....		880	00

Faites faire et acquitter les factures que l'élève doit donner à Jos. Pigeon, Geo. Thomas, P. Louis et A. Faber.

Maintenant faites faire la Caisse, omettant les détails, mais renvoyant aux *Factures* et au *Livre de Ventes*.

Cette Caisse sera comme suit :

Livre de Caisse

Dr Cr

		Sommes reçues.		Sommes payées	
1900					
Juillet	2	A nom de l'élève, capital.....	800	00	
"	3	Par Mdises, facture 1.....			500
"	4	A Mdises, L. de V.....	400	00	
"	5	Par Mdises, facture 2.....			588
"	6	A Mdises, L. de V.....	540	00	
"	7	A Mdises, L. de V.....	160	00	
"	9	Par Mdises, facture 3.....			765
"	10	A Mdises, L. de V.....	880	00	
"	11	Par salaire du commis, une semaine.....			4
"	12	Par loyer, un mois.....			6
"	12	Par balance.....			965
			2828	00	2828
		A balance.....	965		

Le moment étant arrivé d'indiquer comment on enregistre les *opérations à crédit*, il sera à propos de faire définir de nouveau ce qu'on entend par *opérations à crédit* ou à *terme*.

Acheter à crédit, c'est acheter sans payer immédiatement pour ce qui a été acheté.

Vendre à crédit, c'est vendre sans recevoir le payement immédiat de ce qui a été vendu.

Payer à compte, c'est payer une partie d'une dette.

Recevoir à compte, c'est recevoir le paiement d'une partie d'une dette.

Principe.—Le nom de toute personne qui reçoit sans fournir l'équivalent sur le champ est inscrit au *Journal*, suivi du mot *Débiteur* (DR).

Principe.—Le nom de toute personne qui fournit, que ce soit le propriétaire, ou un étranger, sans recevoir au moment même l'équivalent de ce qu'elle a fourni, est inscrit au *Journal*, suivi du mot *Créditeur* (CR).

Note.—Créditer une personne, c'est écrire son nom suivi du mot *Créditeur* (Cr).

Débituer une personne, c'est écrire son nom suivi du mot *Débiteur* (Dr).
(à suivre)

Pensée pédagogique

Qu'est-ce que l'éducation? Quelle est son idée tout à la fois la plus haute et la plus profonde, la plus générale et la plus simple?

La voici : cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent, dans l'enfant, la nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité, les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ; par là, former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales, qu'il sera appelé un jour à remplir, pendant sa vie sur la terre ; et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie, en élevant la vie présente : telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation.

MGR DUPANLOUP

MATHEMATIQUES

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALGÈBRE (*Suite et fin*)

DE LA GÉNÉRALISATION

La généralisation peut être considérée à juste titre comme l'essence de l'algèbre, comme ce qui la distingue d'une manière absolue de l'arithmétique.

Ce chapitre est trop généralement négligé par ceux qui enseignent l'algèbre, et pourtant c'est la partie réellement utile et pratique de l'algèbre ; c'est ce qui, à proprement parler, constitue cette science.

Généraliser c'est résoudre un problème général, résumer en formules les résultats ainsi trouvés et convertir ces formules en règles qui serviront à la solution de tous les cas analogues.

Quelques exemples feront saisir et la manière de procéder et l'utilité de la généralisation.

Dans la livraison de *L'Enseignement Primaire* du mois de janvier nous avons donné le problème suivant :

Pierre et Thomas ont ensemble \$63 ; si Pierre a \$15 de plus que Thomas, combien ont-ils chacun? Ce problème peut encore s'énoncer comme suit :

La somme de deux nombres est 63 et leur différence est 15, quels sont ces nombres ?

Solutions :

Soit x l'argent de Pierre et y l'argent de Thomas. Le problème dit qu'ils ont ensemble \$63 ; avec x, y et \$63, on a l'équation (1) $x + y = 63$.

Le problème dit aussi que Pierre a \$15 de plus que Thomas, donc la différence entre ce qu'ils ont est \$15 ; c'est-à-dire que la différence entre x et y est de \$15 ; ceci nous donne l'équation, (2) $x - y = 15$.

$$(1) \quad x + y = 63$$

$$(2) \quad x - y = 15$$

Ajoutant ces équations membre à membre, on a : $2x = 78$
et $x = \frac{78}{2} = 39$ Rép.

Substituant 39, valeur de x , à x dans (1), on a : $39 + y = 63$

Transposant, on a :

$$y = 63 - 39 = 24 \text{ Rép.}$$

Généralisons cette question, c'est-à-dire, **rendons-la indépendante** des nombres 63 et 15. Pour cela énonçons le problème comme il suit :

Pierre et Thomas ont ensemble \$ s ; si Pierre a \$ d de plus que Thomas, combien ont-ils chacun ? Ce problème peut encore s'énoncer comme suit : La somme de deux nombres est s et leur différence est d , quels sont ces nombres ?

Solutions :

Soit x l'argent de Pierre et y l'argent de Thomas. Le problème dit qu'ils ont ensemble \$ s ; avec x, y et s , on a l'équation (1) $x + y = s$.

Le problème dit aussi que Pierre a \$ d de plus que Thomas ; donc la différence entre ce qu'ils ont est \$ d ; c'est-à-dire que la différence entre x et y est de \$ d ; ceci nous donne l'équation, (2) $x - y = d$.

$$(1) \quad x + y = s$$

$$(2) \quad x - y = d$$

Ajoutant ces équations membre à membre, on a : $2x = s + d$

$$x = \frac{s + d}{2}$$

L'expression $x = \frac{s + d}{2}$ est une *formule* ; elle peut s'appliquer à tous les problèmes analogues à celui que nous venons de résoudre.

Si on l'applique au problème précédent, on trouve, en remplaçant s par 63 et d par 15 :

$$x = \frac{63 + 15}{2} = 39, \text{ comme ci-dessus.}$$

On voit par cette formule que lorsque l'on connaît la somme de deux nombres et leur différence, le *grand nombre égale la demi-somme plus la demi-différence*.

Posons de nouveau les équations (1) et (2) $\begin{cases} x + y = s \\ x - y = d \end{cases}$

Soustrayant (2) de (1), on a : $2y = s - d$

et $y = \frac{s - d}{2}$

L'expression $y = \frac{s-d}{2}$ est une *formule* ; elle peut s'appliquer à tous les problèmes analogues à celui que nous venons de résoudre.

Si on l'applique au problème précédent, on trouve, en remplaçant s par 63 et d par 15,

$$x = \frac{63-15}{2} = 24, \text{ comme ci-dessus.}$$

On voit par cette formule que, lorsque l'on connaît la somme de deux nombres et leur différence, le *petit nombre égale la demi somme moins la demi-différence*.

Nous en avons dit suffisamment pour faire comprendre la manière d'opérer en généralisant.

Cette partie de l'algèbre trouve son application dans les progressions, les annuités, la géométrie et le mesurage.

J. AHERN.

METHODOLOGIE

Comment faire acquérir occasionnellement des connaissances usuelles aux enfants

Conférence donnée, le 26 février dernier, par M. le professeur H. Nansot, à la dernière réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, à Québec.

Monsieur le Président,

Messieurs,

L'art d'apprendre quelque chose à quelqu'un, surtout à des enfants—ce qui nous intéresse directement—est une chose assez difficile ; et on peut dire que, s'il y a des principes généraux desquels il ne faut pas s'écarter, les manières de s'y prendre sont variées à l'infini. Le maître habile doit profiter de toutes les occasions pour atteindre le but qu'il se propose, employant, selon les circonstances, la variété, la finesse, la diplomatie, j'allais presque dire la ruse, pour inculquer dans les jeunes intelligences confiées à ses soins, les notions qu'il s'efforce de leur communiquer.

Vous êtes persuadés comme moi, messieurs, qu'il ne suffit pas de savoir par cœur les règles de la grammaire et de la syntaxe, ni même de savoir les appliquer sans broncher pour être capable d'écrire, de rédiger convenablement.

Il faut—ce qui est, à mon avis, plus important que la grammaire, car la grammaire ne servirait à rien sans cela,—il faut savoir ce que les mots veulent dire. Il faut avoir des idées.

Essayez de demander aux enfants ce qu'un mot signifie, même un mot usuel : l'enfant sera embarrassé pour donner une petite périphrase montrant qu'il a réellement compris ce mot. Il lui manque l'habitude de définir ; son vocabulaire est trop restreint. Ce que je dis des enfants, je pourrais le dire de beaucoup d'élèves arrivés à la fin de leurs classes. J'ai demandé à des élèves finissants : "Qu'est-ce qu'un porte-plume ?"

La question leur a d'abord fait l'effet d'un coup de poing au creux de l'estomac !

— Ce monsieur veut-il plaisanter ?

Après un instant de surprise, ils ont essayé de répondre :

— " C'est une *chose* pour écrire. . .

— C'est une *affaire* qui sert à écrire. . .

— C'est un *objet* avec lequel on écrit. "

Et autres définitions semblables. Quelques-uns seulement, qui sont l'exception, ont pu répondre : " Un porte-plume est un petit *instrument* composé d'un manche de bois, d'os ou d'ivoire auquel est adaptée une douille de métal destinée à porter une plume métallique. Les mots *chose*, *affaire*, *objet* indiquaient bien que le porte plume n'était qu'*entrevu* ; il fallait le *connaître* pour lui donner place parmi les *instruments*. On donne, en effet, le nom d'*instrument* à tout objet qui nous aide à faire quelque chose : une pelle, une cuiller, un canif sont des instruments.

" Mais, ajoutai-je, qu'entendez-vous par une *plume métallique* ? "

Il faut, pour répondre juste, penser que le mot *plume* a un sens détourné. Les plumes sont de petits tuyaux de corne, garnis d'une double rangée de barbes, et recouvrant le corps des oiseaux, comme le poil recouvre le corps des animaux. On se servait autrefois pour écrire des grosses plumes ou pennes des oies. Lorsqu'on remplaça les *plumes* par le petit instrument d'acier qui nous sert aujourd'hui, le nom de *plume* fut étendu à cet instrument, et l'objet sur lequel on le fixe pour lui donner la longueur nécessaire, reçut le nom de *porte-plume*.

Vous voyez bien, messieurs, que le mot le plus simple à expliquer peut embarrasser. Il est facile de conclure—et c'est là que je veux en venir—à la nécessité d'expliquer d'abord, et ensuite d'exercer les élèves à expliquer les mots. Cet exercice oblige à penser, à réfléchir ; il exerce le jugement, car il faut du jugement pour choisir les termes propres qui expriment une pensée. Ce travail conduit directement à la *rédaction*.

Il y a un écueil à éviter ; en cela comme en toutes les bonnes choses, l'abus ne convient pas. Ces explications ont l'avantage d'éveiller l'attention des élèves ; mais si tout le temps de la classe est employé à les donner, si l'on ne fait, pour ainsi dire, pas autre chose, tout l'intérêt cessera, les élèves se lasseront. C'est au maître de choisir d'*avance* dans la lecture du jour, ou dans la dictée, deux ou trois mots que les élèves sont supposés ne pas comprendre, (il y en a beaucoup de ces mots-là !) de les étudier avec soin et de les expliquer ensuite à l'occasion, avec le plus de clarté et de simplicité possible, pour être compris. Il y a des mots qui auront leur explication spéciale dans les *leçons de choses*.

On peut avec avantage donner, de temps en temps, des leçons de choses sous forme récréative, comme celle que je vais essayer aujourd'hui. Mes élèves vont croire que je leur *raconte une histoire* et, en réalité, je ne leur ferai qu'une *leçon de choses*. L'histoire sera comme le sucre qui recouvre la pilule.

Je suppose des élèves de 10 à 12 ans :

Mes enfants,

Nous allons parler aujourd'hui d'un petit garçon de 10 ans. Il s'appelle Emile ; mais, dans sa famille, tout le monde l'appelle *maître* Emile. Il est

professeur d'espiègleries dans la maison, et c'est pourquoi ses frères et sœurs l'ont appelé *maître* Emile. Il a le talent de faire enrager et d'amuser un peu tout le monde. Tour à tour comédien, acrobate, musicien, il est toujours en mouvement. Il ne pleure que rarement, se moque du froid aussi bien que du chaud, des égratignures aussi bien que des coups. Sa grande sœur prétend qu'il est en caoutchouc.

Vous savez que la résine est la gomme du pin ; eh bien ! le caoutchouc est de même la gomme d'un arbre de l'Amérique du Sud. C'est le plus élastique de tous les corps ; on l'appelle même *gomme élastique*. Les corps ont une propriété, c'est-à-dire une qualité qui leur appartient, qui est en eux, et qui les fait chercher à reprendre leur forme lorsqu'ils ont été déformés par un choc ou par une force quelconque. Si vous laissez tomber une bille de bois ou de pierre sur un corps dur, en touchant elle s'aplatit d'abord, puis elle reprend immédiatement sa forme en donnant une poussée qui la fait rebondir. Cette propriété s'appelle *élasticité*, et les corps qui ne sont pas, ou presque pas élastiques, comme le plomb, par exemple, sont appelés corps *mous*.

Le caoutchouc est tellement élastique que les coups ne marquent pas sur lui. C'est pour cela que la grande sœur dit que maître Emile est en caoutchouc.

Cette gomme se dissout dans certaines substances et devient liquide, comme le sucre fondu dans l'eau. Si vous mettez de l'eau fortement sucrée dans une assiette, au bout d'un certain temps l'eau sera partie en vapeur et le sucre restera dans le fond de l'assiette. Eh bien ! au moyen du caoutchouc dissous, on enduit des tissus, et le liquide en s'évaporant laisse le caoutchouc dans l'étoffe avec laquelle on fait des pardessus imperméables, c'est-à-dire que l'eau ne traverse pas. Le caoutchouc sert aussi à faire vos claques. On met du caoutchouc filé dans les bretelles, dans les jarretières ; le caoutchouc tiré s'allonge, mais cherche à reprendre sa première forme et serre légèrement, mais suffisamment pour retenir les bas, ou pour se prêter aux mouvements du corps sans que les boutons s'arrachent ou que les bretelles cassent. Le caoutchouc a encore la propriété d'effacer le crayon de mine de plomb, ce qui le fait employer dans le dessin.

Maintenant revenons à Maître Emile : malgré son caractère turbulent, c'est un bon petit garçon qui ne voudrait jamais faire de mal à personne, ni même aux animaux qu'il protège. Son ambition est d'être un jour conducteur d'omnibus. Vous savez qu'un *omnibus* est une voiture publique qui fait des voyages réguliers d'un lieu à un autre, toujours par le même chemin ; tout le monde peut prendre l'omnibus à cause du bas prix des places. Le mot *omnibus* signifie *pour tout le monde*. On devrait dire *voiture-omnibus*, c'est-à-dire *voiture pour tous* ; c'est pour abrégé qu'on dit simplement *omnibus*. Maître Emile ne parle de son rêve d'avenir qu'à mademoiselle Amélie, jeune personne de 6 ans. Lorsque Amélie *se montre gentille*, c'est-à-dire lorsqu'elle consent à faire toutes les volontés de maître Emile, il est convenu, entendu, décidé, réglé qu'elle aura la première place dans l'omnibus. Mais si elle refuse de se prêter aux caprices d'Emile, celui-ci décide qu'elle ne montera jamais dans son omnibus ; et alors Amélie pleure toutes les larmes de ses yeux.

Les poches d'Amélie contenaient une foule de choses merveilleuses, et un jour qu'elle en vidait le contenu sur la table, il y avait un dé, un petit chiffon de soie grand comme la main dans lequel elle devait tailler deux robes, une collerette et un tablier pour sa poupée, puis une image, un morceau de fer-blanc, une balle et un crayon. Un crayon !... Maître Emile offrit aussitôt une excellente place dans son omnibus si elle voulait consentir à le lui donner.

— "Non, répondit-elle vivement, ça me sert.

— Ça ne peut pas te servir autant qu'à moi, répondit Emile.

— Ça me sert plus, répliqua la petite.

— Si tu veux me le donner, quand je serai conducteur d'omnibus, je t'y laisserai monter avec tous ceux que tu voudras.

— J'aime mieux mon crayon.

— J'aurai un beau coussin de soie, dit encore Emile, et toi seule t'assoieras dessus ; si quelqu'un veut y toucher, je me battrai avec lui."

Emile portait déjà un pied en avant et serrait les poings. Amélie le regarda avec crainte et murmura de nouveau :

"J'aime mieux mon crayon.

— L'omnibus aura des chevaux blancs, des brides tout en or, et je te conduirai prendre un verre de crème à la glace ; car tu sais que les conducteurs d'omnibus ont toujours de l'argent.

— Un verre de crème à la glace avec un gâteau ?

— Avec deux gâteaux ! dit Emile qui tendit la main, victorieux ; un pour toi et un pour moi.

— Pour vrai ?"

Emile frappa sa cuisse de la main droite qu'il leva ensuite vers le ciel. (On prétend que ce genre de serment était déjà en vogue du temps d'Homère.)

"Tiens, prends le crayon, dit Amélie vaincue ; mais si tu ne me conduis pas en omnibus, je te le reprendrai.

— Puisque tu as été gentille, je t'y conduirai beaucoup de fois.

— Combien ?

— Un milliard !"

Amélie sauta de joie.

"Sais-tu ce que c'est qu'un milliard, demanda Lucien, le frère aîné, qui les avait entendus ?

— C'est un billion.

— Tu as raison ; mais quelle idée te fais-tu d'un billion ?

— Que c'est mille millions.

— Très bien ; mais crois-tu véritablement pouvoir mener un milliard de fois Amélie dans ton omnibus ?

— Pourquoi pas ?

— Parce qu'il te faudrait environ deux mille ans pour accomplir ta promesse, lors même que chacune de tes promenades ne durerait qu'une minute."

Les yeux d'Emile s'agrandirent ; mais il crut à la parole de son grand frère qui reprit :

"Posons la question d'une autre façon : Si depuis la naissance de N. S. Jésus-Christ jusqu'à Noël 1900, tu avais fait chaque minute un voyage avec ton omnibus, tu en aurais encore près d'un million à faire pour arriver au milliard.

— Voici ton crayon, dit Emile à Amélie, je ne pourrai te conduire en omnibus que cent fois.

- C'est la même chose, répondit la petite fille, garde-le.”
- Maître Emile l'embrassa, puis il pria son grand frère de lui donner une feuille de papier, disant en même temps :
- “ Avec quoi sont donc faits les crayons ? ”
- Avec une substance terreuse que l'on appelle ordinairement *mine de plomb* mais que les savants ont nommée *graphite*, d'un mot grec qui signifie *écrire*.
- Elle vient du plomb, demanda Emile ?
- On l'a cru longtemps à tort ; c'est une variété de charbon. Délayé dans l'huile ou dans l'eau, on l'applique sur la tôle ou la fonte pour les préserver de la rouille. C'est avec cela que la cuisinière, rend son fourneau si brillant. C'est avec cela que tu as si bien noirci tes mains l'autre jour.
- Et c'est avec cela que l'on fabrique les crayons ?
- Avec le graphite, oui. Il se trouve en masse dans la terre. Le plus pur se trouve en Angleterre. Mêlé à la graisse il forme une pâte avec laquelle on graisse les essieux des voitures pour adoucir le frottement dans le moyeu. Mais revenons aux crayons : Le graphite se coupe facilement. On taille cette substance en petites baguettes rondes ou carrées que l'on enferme dans de petits bâtons de cèdre.
- Mais les crayons de couleur, les fabrique-t-on aussi avec le graphite ?
- Ces crayons, qu'on appelle pastels, sont fabriqués avec de l'argile mêlée à du bleu, à du vermillon, à du jaune, selon la couleur que l'on veut obtenir. Quant aux crayons rouges on les prépare avec de la *sanguine*, nommée ainsi parce que c'est une substance rouge comme du *sang*.”
- Maître Emile s'en allait déjà, avec la feuille de papier que son frère venait de lui donner, lorsqu'il se retourna :
- “ Et le papier, demanda-t-il, avec quoi le fabrique-t-on ? ”
- Avec de vieux chiffons de coton, ou de chanvre, répondit son frère.
- On me l'avait déjà dit, mais je ne voulais pas le croire. Est-ce que je pourrais en faire ?
- Non, car l'opération est trop compliquée. Il faut d'abord mettre les chiffons à macérer, c'est-à-dire à tremper, pour qu'ils se ramollissent ; ensuite on les pile pour en faire une pâte que l'on blanchit à l'aide du chlore ; enfin une fois que cette pâte a été cent fois lavée et transformée en une véritable bouillie, on la fait passer entre des cylindres ou rouleaux mis en mouvement par l'eau ou la vapeur ; elle prend alors la forme d'une grande nappe que l'on coupe en feuilles de différentes grandeurs. Ces grandeurs différentes sont ce que l'on appelle le *format* du papier.
- Et tous les papiers se fabriquent de même, demanda Emile ?
- Oui ; mais on obtient différentes sortes de papier, selon les substances que l'on emploie. Ainsi dans le papier gris d'emballage, par exemple ; il entre de la paille, des tiges de patates et même du bois. Le meilleur papier est fait avec le chanvre ou le lin ; le papier de coton, sur lequel sont imprimés presque tous les livres aujourd'hui, a le défaut d'être peu résistant et de se déchirer facilement. Cependant c'est grâce à ce papier que le plus pauvre peut avoir sa petite bibliothèque.
- Sait-on qui a inventé le papier ?
- Ce sont les Chinois, à ce qu'il paraît. Les Maures ou Arabes d'Espagne imaginèrent de remplacer le coton par le lin ou le chanvre, et le beau papier qui en résulta devint d'un usage général.

— Mais sur quoi écrivait-on avant de connaître le papier ?

— Les Anciens écrivait sur l'écorce d'une plante nommée *papyrus*, qui croissait en abondance dans les marécages des bords du Nil en Egypte. On coupait le papyrus en bandes très minces que l'on collait les unes auprès des autres pour en faire de grandes feuilles. Tous les livres de ce temps-là n'étaient que de grandes feuilles roulées, bien moins commodes que nos livres d'aujourd'hui.

— Pourquoi y a-t-il du papier qui boit et d'autre qui ne boit pas ?

— Le papier qui boit est celui qui sort de la machine ; pour lui faire perdre cet inconvénient, on l'enduit d'une colle composée le plus souvent d'amidon, de gélatine et d'alun. Il peut alors être employé pour écrire, car l'encre n'entre plus dedans, il ne boit plus.

— Mais l'encre, avec quoi est-elle faite ?

— Elle est faite avec la *noix de galle*, espèce d'excroissance qui pousse sur la feuille du chêne et qui renferme beaucoup de *tannin*. On fait infuser la noix de galle à laquelle on ajoute un produit chimique contenant du fer. L'infusion, au contact du fer et du tannin, devient noire ; on y ajoute un peu de gomme arabique pour la rendre moins fluide, moins coulante.

Maintenant, je vais te dire quelque chose qui va te surprendre ; on peut écrire avec ce que l'on appelle des *encres sympathiques*, qui ne laissent en séchant aucune trace sur le papier, mais que l'on peut faire reparaître par la chaleur. Ainsi en écrivant avec du lait ou avec le jus d'un oignon, l'écriture invisible d'abord devient apparente si l'on chauffe le papier."

Emile s'éloigna à la hâte ; au bout d'un instant, son frère l'entendit qui disait à Amélie :

" Demande un oignon à la cuisinière, nous allons écrire sans que ça se voie.

— Elle ne voudra pas.

— Tu diras que c'est pour moi.

— Eh bien ! vas-y toi-même.

— Ah ! c'est comme cela ! tu n'es pas gentille ? Eh bien ! tu ne monteras jamais dans mon omnibus ! "

A cette menace, Amélie fondit en larmes. Nous verrons une autre fois, dans la suite de cette histoire, si maître Emile a pu se procurer un oignon.

Vous voyez, messieurs, que sous prétexte d'histoire, j'ai en réalité donné aux élèves, l'explication sommaire il est vrai, mais intéressante pour eux, des mots *caoutchouc*, *omnibus*, *milliard*, *crayon*, *graphite*, *papier*, *papyrus*, *encre*. De plus, lorsque dans mon explication surgissait un mot comme *macérer*, autant que possible, au moyen d'un *c'est-à-dire*, ce mot pouvait être compris (mettre à *macérer* c'est-à-dire à *tremper*).

Avant de continuer l'histoire, à la séance suivante, pour que la leçon soit fructueuse, on devra faire repasser les explications précédentes, au moyen de questions soigneusement préparées et amenant facilement les réponses des enfants, réponses qu'on pourra leur faire écrire.

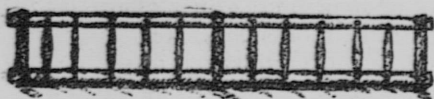
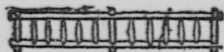
Je crois, messieurs, que cette manière de procéder aura beaucoup de succès et que les élèves acquerront ainsi en s'amusant une foule de connaissances utiles. Cela développera en eux le goût de l'étude et les préparera aux lectures sérieuses et saines dans lesquelles, peu à peu, ils pourront augmenter tout seuls leur petit bagage intellectuel.

H. NANSOT.

DESSIN

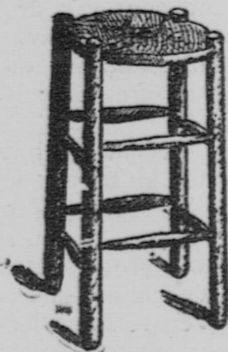
MARS

Première semaine



Echelle posée sur un de ses côtés, vue de face, la lumière venant d'en haut et d'arrière.

Troisième semaine



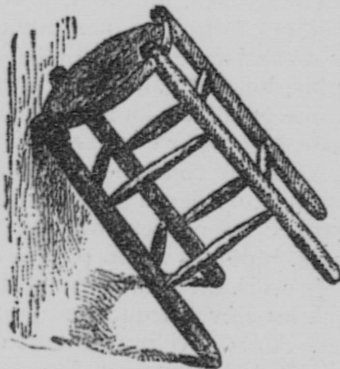
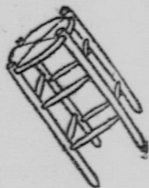
Tabouret droit, vu de côté et au-dessus, la lumière venant de droite.

Deuxième semaine



Echelle appuyée contre un mur et vue de côté, la lumière venant de gauche.

Quatrième semaine



Tabouret penché, vu de côté, la lumière venant de droite.

Les dessins ci-contre ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves, dans la position où ils sont représentés.

J. MATHON.

(Du *Journal des Instituteurs.*)

De la prononciation dans la lecture à haute voix

M. Adj. Rivard, avocat et professeur d'élocution à l'Université Laval, publiera bientôt un traité de prononciation. Voilà pourquoi nous cessons aujourd'hui la publication des excellentes leçons de prononciation que ce professeur distingué a bien voulu fournir à *L'Enseignement Primaire* depuis deux ans. Nous annoncerons l'ouvrage de M. Rivard aussitôt qu'il sera imprimé. Nous souhaitons à notre ami tout le succès que lui méritent son talent et son amour du travail.

COURS D'ANALYSE

7^e LEÇON

PROPOSITIONS COORDONNÉES.—Pour les besoins du raisonnement, on rattache souvent les propositions entre elles au moyen d'une *conjonction*. Dans ce cas la *seconde proposition n'est pas une complétive*, elle est *principale* comme la première et l'on dit que *ces propositions sont coordonnées*, c'est-à-dire mises en *ordre*. C'est ainsi

- 1° Qu'on *ajoute* une idée à une autre :
JE TRAVAILLE *et* TU JOUES.
- 2° Qu'on *sépare* deux idées :
VOUS FEREZ CECI *ou* VOUS SEREZ PUNI.
- 3° Qu'on *oppose* une idée à une autre :
IL EST JEUNE, *mais* IL EST RAISONNABLE.
- 4° Qu'on *compare* deux idées :
J'AI TRAVAILLÉ *plus que* VOUS N'AVEZ TRAVAILLÉ VOUS-MÊME.
- 5° Qu'on indique une *cause* :
IL RÉUSSIRA, *car* IL EST PERSÉVÉRANT.
- 6° Qu'on soulève une *objection* :
VOUS N'AIMEZ PAS CET HOMME, *cependant* IL VOUS EST DÉVOUÉ.
- 7° Qu'on indique la *suite* ou la *conclusion* d'un raisonnement :
ON NE RÉUSSIT QUE PAR LA PERSÉVÉRANCE ; *or*, VOUS N'EN AVEZ PAS ; *donc* VOUS NE RÉUSSIREZ PAS.

Analyse de la phrase suivante :

“ Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es. ”

Il y a là quatre propositions dont *deux principales coordonnées* :

DIS-MOI JE TE DIRAI
et *deux complétives* :

 QUI TU FRÉQUENTES QUI TU ES
Disposons comme suit pour mieux faire comprendre :

I. SUJET : *Toi* (sous-entendu à cause de l'impératif)

VERBE ATTRIBUTIF : *dis*

moi (à moi) compl. indirect.

qui tu fréquentes compl. direct.

et : conjonction de coordination.

II. SUJET : *je*

VERBE ATTRIBUTIF : *dirai*

te compl. indirect

qui tu es compl. direct.

ANALYSE GRAMMATICALE

Dis	v. trans., 4e conj., imp. prés., 2e pers. sing., (sujet <i>toi</i> sous-ent.)
moi	pron. pers., 2e pers. sing., compl. indirect de <i>dis</i> (<i>dis à moi</i>)
qui	pron. ind. ou interrogatif, 3e pers. s., compl. dir. de <i>fréquentes</i>
tu	pron. pers., 2e pers. sing., sujet de <i>fréquentes</i>
fréquentes	v. trans., 1e conj., ind. prés., 2e pers. sing.
et	conjonction, lie <i>dis-moi</i> à <i>je te dirai</i>
je	pron. pers., 1e pers. sing., sujet de <i>dirai</i>
te	pron. pers., 2e pers. sing., compl. ind. de <i>dirai</i> (<i>dirai à toi</i>)
dirai	v. trans., 4e conj., fut. simpl., 1e pers. sing.
qui	pron. ind. ou interrog., 3e pers. sing., attribut de <i>tu</i>
tu	pron. pers., 2e pers. sing., sujet de <i>es</i>
es	v. subst., ind. prés., 2e pers. sing.

H. NANSOT.

(à suivre)

HISTOIRE NATURELLE

LE RÈGNE VÉGÉTAL

LA VIE DES PLANTES.—(Suite)

III.—LA RACINE

Pourquoi donc la racine s'est-elle formée la première ? vous allez le comprendre, mes enfants.

Nous vous avons dit l'année dernière : De même qu'un animal a besoin pour vivre et grandir, de prendre de la nourriture, pour vivre et grandir aussi à sa manière, il faut qu'une plante se nourrisse. Vous savez déjà que c'est principalement par la racine que les plantes se nourrissent : c'est donc la racine qui doit pousser la première.

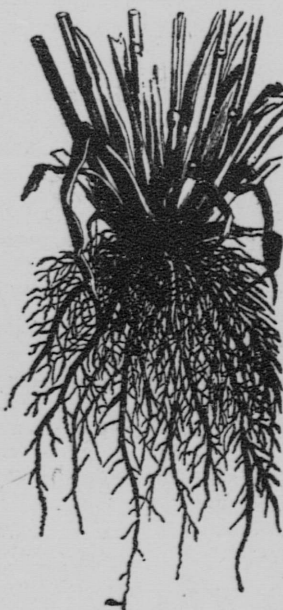
Les racines des petites plantes sont tendres et molles, celles des arbres sont grosses et fortes : on les voit quelquefois à la surface de la terre, le long des sentiers. En marchant dessus on sent qu'elles sont dures, et de même nature que le bois dont l'arbre lui-même est formé.

Remarquez, mes enfants, que ces racines ont en effet besoin d'être fortes, pour maintenir l'arbre fixé au sol, pour l'empêcher d'être renversé par le vent ; aussi plus les arbres sont grands, plus leurs racines sont vigoureuses.

Sur les grosses racines il pousse des racines plus petites ; sur celles-là il en vient d'autres plus petites encore, de même que sur les grosses branches des arbres vous voyez pousser les petits rameaux. Ce sont les plus petites racines, celles qui sont presque aussi minces que des fils, qui aspirent l'humidité et les sucs de la terre. Ces sucs pénètrent dans les grosses racines, remontent le long de la tige, et parviennent jusque dans les branches, les rameaux et les feuilles.

QUESTIONS

- A quoi sert la racine ?
- Pourquoi pousse-t-elle la première ?
- Les racines des arbres sont-elles molles ou dures ?
- Sont-elles rameuses ?
- La racine sert-elle encore à autre chose qu'à nourrir l'arbre ?
- Les racines des petites plantes sont-elles molles d'ordinaire ?
- Où vont les sucs que les racines puisent dans la terre ?
- Quelle route suivent-ils ?



Racine de blé.

IV. LA TIGE ET L'ÉCORCE

Vous savez, mes enfants, ce qu'on appelle la *tige* ; c'est cette partie de la plante qui part de la racine, et s'élève au-dessus du sol (1). La tige des petites plantes est verte et molle ; mais celle des arbres est dure, c'est du bois. La tige des arbres se nomme le *tronc*.

Comment est fait, à l'intérieur, le tronc d'un arbre ? Si nous pouvions examiner un chêne fraîchement abattu, nous le verrions facilement, mais comme nous ne le pouvons en ce moment, prenons simplement une branche qu'on a coupée pour en faire du feu ; une branche c'est un tronc en petit.

L'intérieur de ce tronc est de bois très-dur, mais tout autour il y a comme une peau épaisse, moins résistante que le bois, et que nous pouvons détacher en morceaux. Cette peau épaisse, qui enveloppe le bois est brune, rude au dehors, douce au dedans : c'est ce qu'on appelle l'*écorce*.

Les grands arbres qu'on abat pour en faire des planches, ont l'écorce très-épaisse et très rude ; les petits arbres ont l'écorce mince, plus molle et plus lisse. On pourrait la détacher très facilement, mais il ne faut pas le faire, parce qu'en arrachant l'écorce d'un arbre, on le ferait infailliblement périr : c'est comme si on arrachait la peau à une personne.

Les petites plantes dont la tige n'est pas un tronc, ont-elles une écorce aussi ? Oui, mes enfants ; mais cette écorce reste toujours verte, parce que les petites plantes n'ont que très peu de durée.

Les arbres eux-mêmes, quand ils sortent de leur graine, ont une tige et une écorce fragiles. Mais comme ils vivent très longtemps, leur tige s'élève, grossit, et durcit peu à peu. Les plantes qui ne sont ni des arbres ni des arbustes, et qu'on appelle plantes *herbacées*, ne vivent généralement qu'une année ou deux : leur tige n'a pas le temps de durcir ; elle ne devient jamais du bois, mais elle n'en a pas moins une écorce,

(1) Il y a aussi des tiges souterraines, mais par exception.

une petite peau molle et toute mince ; tandis que celle des arbres devient avec le temps, brune ou grise et *rugueuse*.

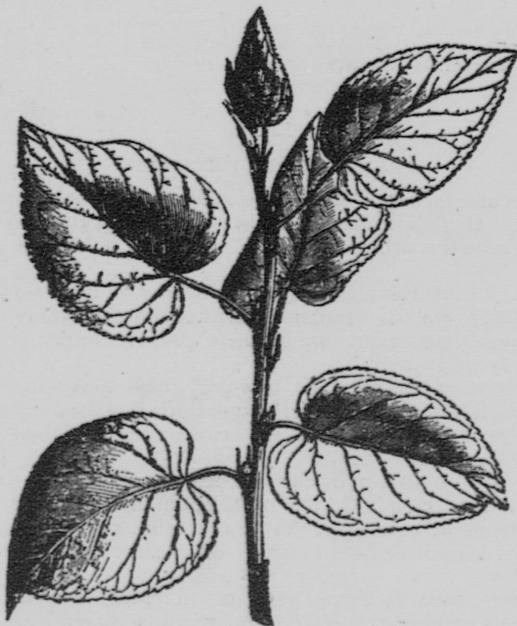
QUESTIONS

- Qu'appelle-t-on la tige d'une plante ?
 Comment appelle-t-on la tige dure des arbres ?
 De quoi est-elle formée ?
 De quoi la tige des plantes est-elle entourée ?
 L'écorce des grands arbres est-elle épaisse et dure ?
 Comment est l'écorce des petites plantes ?

V. LES BRANCHES ET LES RAMEAUX.

Le tronc des arbres porte de grosses branches, et les grosses branches portent des branches plus petites qu'on appelle quelquefois des rameaux ; vous savez cela. Les branches et les rameaux sont recouverts d'écorce comme le tronc. Comment ces branches se forment-elles ?

Regardez un des arbres du jardin, un poirier par exemple. Au pied de chaque feuille, entre ce pied et le rameau sur lequel la feuille a poussé, il y a un petit bourgeon : ce bourgeon c'est le commencement d'une autre branche. Il en sortira une pousse, absolument comme une tige sort d'une graine. Cette pousse sortie du bourgeon s'allongera, elle portera à son tour d'autres feuilles et d'autres bourgeons ; elle deviendra une branche, et grossira en même temps que l'arbre. Toutes les branches que vous voyez sur un arbre sont sorties de bourgeons, sous la forme de petites pousses, lorsque l'arbre était plus jeune.



Rameau, bourgeons et jeunes feuilles.

Chaque année de nouveaux rameaux poussent sur les branches ; les nouvelles branches sont faciles à reconnaître, parce qu'elles sont plus tendres et plus vertes que les anciennes. En vieillissant elles durcissent à leur tour, leur écorce brunit, et c'est ainsi que les arbres grandissent.

Les plantes *annuelles*, c'est-à-dire celles qui ne vivent qu'une année, ont nécessairement moins de rameaux que les arbres. Quelquefois même elles n'en ont pas du tout ; c'est alors la tige qui porte seule toutes les feuilles.

QUESTIONS

Que portent la tige des plantes et le tronc des arbres ?
 Qu'est-ce qu'une branche ?
 Qu'est-ce qu'un rameau ?
 Où sont attachées les feuilles des arbres ?
 Comment naissent les feuilles et les rameaux ?
 A quoi reconnaît-on les rameaux qui ont poussé sur l'arbre dans l'année ?
 Que veut dire le mot *plante annuelle* ?
 Où sont attachées les feuilles de certaines plantes annuelles ?

Mme P. C.

LEÇONS DE CHOSES

SCIENCES USUELLES

I

COMMENT ON EST SENSIBLE

1. **Sensations.**—Lorsque nous approchons notre main de la flamme d'une bougie, nous sentons qu'elle va nous brûler ; lorsque nous appuyons le bras sur une table, nous sentons une résistance. Nous éprouvons des *sensations*. Quelles sont les parties de notre corps qui reçoivent ces sensations ?

2. **Nerfs, moelle épinière, cerveau.**—Ce qui reçoit les sensations, ce sont de petits filets blancs qui sont répandus dans tout le corps à côté des artères et des veines et qui s'appellent les *nerfs* (*n, n*, fig. 1).

Les nerfs se réunissent presque tous à un long cordon blanc qui est renfermé dans la colonne vertébrale ; on nomme *moelle épinière* ce long cordon blanc (*m*, fig. 1).

3. **Cerveau.**—La moelle épinière se termine en haut par une grosse masse *c* placée dans le crâne et qui se nomme le *cerveau*. Le cerveau reçoit les impressions des sensations qui lui sont transmises par les nerfs et par la moelle épinière.

C'est aussi le cerveau qui donne aux nerfs l'ordre d'exécuter des *mouvements*, de faire lever le bras, de faire avancer la jambe, par exemple.

L'ensemble du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs est appelé *système nerveux*.

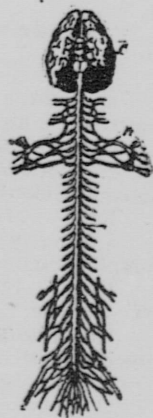


Fig. 1.—Système nerveux.—*c*, cerveau ; *m*, moelle épinière ; *n, n*, nerfs.

QUESTIONS

1.—Donnez des exemples de sensations.—2.—Qu'est-ce que les nerfs ? Qu'est-ce que la moelle épinière ?—3.—Qu'est-ce que le cerveau ? A quoi sert le cerveau ?—4.—Qu'est-ce que le système nerveux ?

II

LA VUE

1. **Les cinq sens.**—Nous pouvons voir ce qui nous entoure, entendre des sons, sentir des odeurs, goûter des mets, toucher des corps.

Ces diverses sensations sont appelées les *cinq sens*, qui sont : 1° la *vue* qui nous permet de recevoir l'impression des objets ; 2° l'*ouïe* qui nous permet d'entendre les sons ; 3° l'*odorat* qui nous permet de sentir les odeurs ; 4° le *goût* qui nous permet de recevoir l'impression de la saveur bonne ou mauvaise de ce que nous mangeons ; 5° le

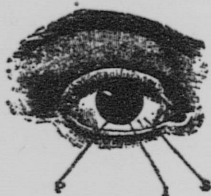


Fig. 2.—Œil vu de face.—
S. blanc de l'œil ; I. iris ;
P. pupille.

toucher qui nous permet de nous rendre compte de la forme et de la résistance plus ou moins grande des objets.

2. Les yeux.—Les yeux sont les organes de la vue.

Regardons un *œil* de face. Nous voyons qu'il est formé par une masse ronde qui peut se mouvoir en haut, en bas, à droite et à gauche dans une sorte de fente de la peau dont les replis forment les *paupières*.

Sur l'œil même, nous voyons une partie blanche, c'est le *blanc de l'œil* (S, fig. 2), qui entoure une partie ronde, de couleur brune, bleue ou grise ; cette partie colorée s'appelle l'*iris* (I, fig. 2). Enfin, au milieu de l'iris se trouve un petit rond noir qu'on appelle la *pupille* (P, fig. 2).

3. La vue.—C'est par la pupille que la lumière pénètre dans l'intérieur de l'œil. Au fond de l'œil se trouve un gros nerf appelé *nerf optique*. Le nerf optique reçoit la lumière venant des objets extérieurs, et qui a pénétré dans l'œil par la pupille, pour en transmettre l'impression au cerveau.

QUESTIONS

- 1.—Quels sont les cinq sens ?—2.—Qu'est-ce que les paupières ? Que voit-on sur l'œil lui-même ?
- 3.—Par où la lumière pénètre-t-elle dans l'œil ? Quel est le nerf qui transmet au cerveau l'impression de la lumière ?

A. SEIGNETTE.

Etude sur l'adverbe, la préposition et la conjonction (suite).

I. AUTOUR, ALENTOUR. — *Alentour* s'emploie sans complément ; si l'on veut mettre un complément, il faut remplacer *alentour* par *autour de*.

Ex. : Tournez AUTOUR DE la table (et non *alentour de*.)

2. AVANT, AUPARAVANT. — *Auparavant* s'emploie sans complément ; pour mettre un complément il faut employer *avant de* ou *avant que de*.

Ex. : Avant d'écrire (ou *avant que d'écrire*), apprenez à penser.

3. DAVANTAGE, PLUS. — *Davantage* s'emploie sans complément, et *plus* avec un complément.

Ex. : Je ne doute pas que vous ayez PLUS d'esprit que moi, mais votre frère en a DAVANTAGE.

REMARQUE : Il ne faut pas confondre DAVANTAGE adverbe avec le nom AVANTAGE précédé de *d'*.

Ex. : Vous n'avez pas D'AVANTAGE sur lui.

II. DAVANTAGE ne peut s'employer qu'au comparatif ; au superlatif, il faut dire LE PLUS.

Ex. : De toutes ces fleurs, voici celle que j'aime LE PLUS (et non DAVANTAGE).

4. DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS. s'emploient sans compléments ; lorsqu'il y a des compléments, on les remplace par les prépositions correspondantes : DANS, HORS, SUR, SOUS.

Ex. : Mettez-le sous la table (et non *dessous* la table).

5. DE SUITE, TOUT DE SUITE. — *De suite* a le sens de *successivement*.

Ex. : J'ai gagné deux fois *de suite*.

Tout de suite a le sens de *immédiatement*.

Ex. : Je sors et je reviens *tout de suite*.

6. PLUTÔT, PLUS TÔT. — *Plutôt* marque la *préférence*.

Ex. : *Plutôt* la mort que le déshonneur !

Plus tôt indique le *temps*, c'est l'opposé de *plus tard*.

Ex. : J'arriverai *plus tôt* que vous.

7. TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP. — *Tout à coup* signifie *soudainement*.

Ex. : Il apparut *tout à coup*.

Tout d'un coup signifie *en une seule fois*.

Ex. : Il vida son verre *tout d'un coup*.

8. SI, AUSSI ; TANT, AUTANT.—*Si, aussi* accompagnent les *adjectifs* ou les *adverbes*.

Ex. : Il est *si* doux. Il va *aussi* lentement que son frère.

Tant, autant accompagnent les *verbes*.

Ex. : J'ai *tant* travaillé. Il travaille *autant* que moi.

9. ASSEZ, BEAUCOUP, PEU, TROP.—Ces adverbes, quand ils accompagnent un nom auquel ils sont joints par une préposition, peuvent donner l'idée de pluriel ou l'idée de singulier.

Ex. : J'ai *beaucoup de chagrins* (un grand nombre).

J'ai *beaucoup de chagrin* (un bien grand.)

10. AVANT, DEVANT.—Ces deux mots marquent la priorité, le premier dans le temps, le second dans l'espace.

Ex. : Il marche *devant* nous.

Il arrivera *avant* nous.

11. ENTRE, PARMI.—*Entre* s'emploie en parlant de deux choses, *parmi* en parlant d'un d'un plus grand nombre.

Ex. : Nous étions partagés *entre* la crainte et l'espérance.

On le retrouva *parmi* les morts.

12. MALGRÉ.—On ne doit jamais dire *malgré que*, mais *bien que*, *quoique*.

Ex. : J'irai *malgré* lui.

J'irai *bien qu'il s'y oppose*.

13. PRÈS, VIS-À-VIS, EN FACE.—Ces termes doivent toujours être suivis de la préposition *de*.

Ex. : *Près de* la ville. *Vis-à-vis de* la poste. *En face de* l'église.

REMARQUE. Par exception on dit :

Procureur général *près* la cour d'appel.

14. PRÈS DE, PRÊT À.—*Près de* signifie *sur le point de*, *proche de* ; *prêt à* signifie *disposé à*.

Ex. : Nous étions *près de* arriver (sur le point).

Je suis *prêt à* vous suivre (disposé).

15. A TRAVERS, AU TRAVERS DE.—*A travers* s'emploie lorsqu'il s'agit d'aller d'un point à un autre sans obstacle.

Ex. : Nous courions *à travers* la plaine.

Au travers de indique l'action de se frayer un passage.

Ex. : Nous passâmes *au travers des* ennemis.

16. VIS-À-VIS, ENVERS.—*Vis-à-vis* exprime un rapport de lieu et ne s'emploie qu'au sens propre ; au figuré on emploie *envers*.

Ex. : Il se plaça *vis-à-vis* de nous.

Nous sommes reconnaissants *envers* ceux qui nous font du bien.

17. VOICI, VOILÀ.—*Voici* s'emploie avec les noms désignant les choses les plus proches ou dont on va parler ; *voilà* avec ceux qui désignent les objets plus éloignés ou dont on vient de parler.

Ex. : *Voici* ce que vous allez faire : vous irez.....

Un peu de pain et un verre d'eau : *voilà* tout ce qu'il me faut.

(A suivre)

H. NANSOT.



DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

A nos confrères de Montréal

A la dernière réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, on a mentionné le nom de *L'Enseignement Primaire*.

Monsieur Brisebois s'est plaint du manque d'une revue à Montréal pour publier les travaux pédagogiques de nos confrères de la métropole. La vérité, c'est que jamais aucun membre de l'Association de Montréal ne nous a communiqué le moindre travail lu devant la Conférence. Si des documents de ce genre nous avaient été adressés, nous les aurions publiés avec plaisir, comme nous avons publié, du reste, en les rétribuant, les travaux pédagogiques de Messieurs Brisebois, Lippens, Désaulniers et Beaulieu, et cela à notre propre demande.

M. Perrault affirme que la publication de *L'Enseignement Primaire* constitue une injustice pour les instituteurs du district de Montréal. Nous ne comprenons pas l'idée de notre confrère. Préférerait-il que le corps enseignant de la province de Québec fût actuellement sans aucune revue publiée dans ses intérêts?—Eh bien! si M. Magnan eût fait comme ses confrères de Montréal, lorsqu'il y a trois ans, le gouvernement retranchait l'octroi accordé aux deux anciennes publications pédagogiques, les instituteurs et les institutrices ne recevraient pas aujourd'hui, gratuitement, une revue qui n'est pas sans leur rendre quelques services. Plus que cela, M. Perrault peut accepter notre témoignage, si toutefois les efforts du directeur de *L'Enseignement Primaire* eussent échoué, la revue d'enseignement qui aurait pu être publiée à la place de notre publication ne l'aurait pas été par un membre du corps enseignant.

Privés de l'octroi, le *Journal de l'Instruction publique* et l'ancien *Enseignement Primaire* ne pouvaient subsister. A nos risques et périls, nous avons, pendant un an, supporté les lourdes dépenses occasionnées par la publication d'une revue mensuelle de soixante et quatre pages. Sans nuire en aucune façon à la revue de Montréal, puisqu'elle a cessé sa publication faute d'un octroi qu'il n'était nullement en notre pouvoir de rétablir, nous avons créé une nouvelle publication, qui a fini par triompher, grâce aux services qu'elle est en mesure de rendre aux écoles de la province.

M. Perrault insinue que quelqu'un a travaillé pour ravir le *Journal de l'Instruction publique* à nos confrères de Montréal. Si Monsieur Perrault vise le directeur de *L'Enseignement Primaire*, il se trompe absolument d'adresse.

Nous nions, avec toute la force dont nous sommes capable, n'avoir jamais, ni de près ni de loin, " travaillé à ravir le *Journal de l'Instruction publique* à nos confrères de Montréal. "

Cette revue a disparu pour les mêmes causes qui auraient fait disparaître *L'Enseignement Primaire* si nous n'avions pas été là pour sauver, au moins, à force de sacrifices et de travail, une des deux revues d'éducation.

M. Perrault ne serait pas plus avancé si M. Magnan fût resté bien tranquille dans son coin, lorsque les anciennes revues pédagogiques disparaissaient, faute de moyens d'existence.

Nous offrons les colonnes de *L'Enseignement Primaire* à M. Perrault pour établir, avec preuves sérieuses à l'appui, que quelqu'un a travaillé malhonnêtement à faire disparaître la revue pédagogique de Montréal.

Si M. Perrault n'a aucune preuve à fournir, eh bien, il sera compris que ce monsieur s'est tout simplement exprimé à la légère dans un moment de mauvaise humeur.

Le même M. Perrault, appuyé de M. Bergeron, a déclaré que les instituteurs de Montréal ne savaient pas où publier les procès-verbaux des délibérations de leur association.

Voilà un comble ! L'un de nos confrères de Montréal, M. Desaulniers, ancien secrétaire de l'Association de cette ville, a la franchise de déclarer que *L'Enseignement Primaire* n'a jamais refusé de publier les procès-verbaux qu'il lui a adressés, et cela n'empêche pas M. Bergeron d'affirmer carrément : "à *L'Enseignement Primaire* on nous refuse l'hospitalité."

Où est la vérité parmi ces affirmations diverses ?— La vérité, la voici : depuis trois ans, *L'Enseignement Primaire* a publié tous les procès-verbaux de l'Association des instituteurs de Montréal ; ces documents ont été publiés *in extenso* et aussitôt qu'il nous était possible de le faire après leur réception.

Une seule fois, un de ces procès-verbaux a été publié dans des livraisons subséquentes et cela parce que l'espace nous faisait défaut.

Ce que ni M. Perrault, ni M. Bergeron et bien d'autres confrères de Montréal ne savent pas, c'est la peine que nous nous donnons pour nous procurer à temps les comptes-rendus des conférences pédagogiques de Montréal.

Pas plus tard que l'été dernier, aux mois de juillet et d'août, nous écrivions à trois reprises différentes au secrétaire de l'Association pour nous procurer le procès-verbal de la Conférence du mois de mai. Nous n'avons reçu aucune réponse à ces trois demandes. La première nouvelle que nous avons eue de ce procès-verbal a été de le lire dans les colonnes du *Journal* de Montréal. Néanmoins, nous nous sommes fait un devoir de le publier *in extenso*.

En résumé :— 1° Nous n'avons contribué en aucune façon à la disparition du *Journal de l'Instruction publique*. Que ceux qui ont des preuves du contraire nous les communiquent et nous les publierons.

2° Nous avons réussi à fonder une publication qui donne autant de pages et plus de matières pédagogiques que n'en donnaient autrefois, réunies, les deux anciennes revues.

3° Grâce à nos efforts et à l'approbation unanime du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, le gouvernement adresse gratuitement la nouvelle revue aux cinq mille écoles catholiques de la province. Autrefois, les institutrices et les instituteurs qui désiraient recevoir une revue pédagogique étaient obligés d'en payer l'abonnement.

4° Aucune conférence pédagogique ne nous a été adressée par l'Association de Montréal : conséquemment nous n'avons pu refuser la publication de semblables travaux.

5° Tous les procès-verbaux de l'Association de Montréal ont été publiés en entier dans *L'Enseignement Primaire* depuis trois ans.

6° A diverses reprises, plusieurs confrères de Montréal ont été invités à publier des travaux pédagogiques dans *L'Enseignement Primaire*.

Nous demandons pardon à nos lecteurs d'être entré dans ces détails. Mais l'attaque était si peu justifiée qu'elle demandait une réponse complète.

Cent douzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier

Tenue le 25 janvier 1901, à l'École normale Jacques-Cartier, de Montréal.

Etaient présents : M. l'abbé Dubois, assistant-principal à l'École normale Jacques-Cartier ; MM. U.-E. Archambault, directeur-général des Ecoles des Commissaires catholiques de Montréal ; J.-O. Cassegrain, doyen de l'École normale Jacques-Cartier ; L.-A. Primeau, principal de l'École Olier ; P.-L. O'Donaghue, principal de l'École Belmont ; P.-J. Leitch, principal de l'École Ste-Marie ; J.-H. Bergeron, président de l'Association ; W. McGown, inspecteur ; L.-J.-R. Bellefeuille ; J.-T. Dorais ; E. Colfer ; P. Malone ; J. Malone ; M. Tremblay ; G. Tremblay ; N. Brisebois ; J.-A. Brisebois ; N. Perrault ; J. J. McGuire ; J. S. Teasdale ; V. Desaulniers ; P.-J. Jasmin ; E. Leroy ; O. Roy ; Chs Courval ; J.-C. St-Amour ; R. de la Cueva ; A. Cléroux ; F.-X. St-Laurent ; L.-L. Legault ; J.-W. Meloche ; N. Nolin ; H. Morelle ; H. Michaud ; H. O'Donaghue ; R. J. Cudahay ; R. Pagé ; J. W. Joyce ; J.-B. Turcotte ; J.-E. Bernier ; J. T. Anderson ; A. C. Miller ; Léon Dasylya ; P.-E. Guevremont ; Jos. Payment ; J.-L. Lebrun ; J. Hogan ; Ls Warren ; J.-M. Dubé ; E.-P. Burque ; F. Viens ; S. Boutin ; N. Bélisle ; J.-B. Martel ; A.-P. Gélinas ; E.-N. Gobeil ; J.-N. Dionne ; G.-J. Ducharme ; Louis Doré ; J.-H. Rondeau ; P. Latremouille ; Z. Baulne ; T. de Lataignant ; M. Lanctot ; P. Thibault ; G. Beaulieu ; etc., etc., et les élèves-maitres de l'École normale.

L'assemblée apprend avec regret que, par suite de maladie, M. l'abbé H. Verrault ne pourra faire acte de présence.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté ; puis lecture est faite de la lettre de remerciements du révérend frère Gabriel-Marie, Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, en réponse à la motion de félicitations adoptée à la dernière conférence.

M. U. E. Archambault se lève : " Un devoir aussi important que pénible, dit-il, nous incombe aujourd'hui : c'est celui de consigner dans nos archives la douleur profonde que nous cause la mort de notre auguste souveraine, Victoria Ière ; mais comme, d'après le principe du gouvernement constitutionnel, le roi ne meurt pas, nous aurons la consolation d'exprimer les sentiments de loyauté que tout sujet britannique est heureux de manifester envers notre nouveau souverain, Sa Majesté Edouard VII.

" Je propose donc :

" Que les membres de la conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier ont appris avec la plus vive douleur la mort de leur auguste souveraine Victoria Ière, Reine de la Grande-Bretagne, d'Irlande et Impératrice des Indes. En outre des nombreuses qualités et des vertus domestiques qui ont illustré son règne de soixante et trois ans, cette grande reine a su donner une impulsion à l'instruction publique dans tout son vaste empire, mais surtout dans la province de Québec où les deux nationalités, qui en composent la population, ont atteint le *summum* de la liberté et de la justice, chacune conduisant ses écoles comme bon lui semble. Les membres de cette conférence sont heureux de déposer aux pieds de leur nouveau souverain, Sa Majesté Edouard VII, leurs sentiments de parfaite loyauté et de lui souhaiter un règne long, prospère et paisible."

Cette motion, appuyée par M. J.-O. Cassegrain, est adoptée à l'unanimité.

M. N. Brisebois fait remarquer qu'il est réellement regrettable que les travaux lus à nos assemblées, — travaux qui ne manquent ni d'intérêt, ni d'importance — soient, faute d'un journal pédagogique dans notre localité, destinés à ne produire aucun fruit.

d'autant plus que nos journaux quotidiens ne trouvent pas en ces écrits des sujets d'actualité propres à intéresser leurs lecteurs.

M. Perrault trouve étrange que M. Brisebois se plaigne de la disparition de notre revue, lorsqu'il est le premier à collaborer à *L'Enseignement Primaire* de Québec, donnant par là pleine adhésion à l'injustice commise envers les professeurs du district de Montréal, partie de la province la plus populeuse et la plus importante.

M. U.-E. Archambault soumet qu'il serait assez facile et peu dispendieux de réunir chaque année ces conférences et autres écrits, soit en entier, soit en résumé, en un recueil modeste qui serait distribué parmi les membres qui auraient souscrit à la publication.

M. Perrault regrette, lui aussi, la disparition de notre journal : " C'est le fait de notre nonchalance, dit-il, car si nous avions travaillé pour le conserver autant que d'autres pour nous le ravir, nous n'en serions pas à ne savoir où publier nos conférences et les procès-verbaux de nos assemblées."

M. Désaulniers :— Vous n'avez qu'à vous adresser à *L'Enseignement Primaire*, de Québec.

M. Bergeron :—Pour nous voir refuser l'hospitalité ?

M. Désaulniers :—*L'Enseignement Primaire* n'a jamais refusé de publier nos procès-verbaux.

M. Bergeron :—Ce qui est encore plus mal, c'est de les publier, par fractions, dans trois ou quatre livraisons, de façon à ce qu'ils perdent toute leur actualité, comme le cas s'est déjà présenté.

M. Cassegrain :—Je serai toujours heureux de voir nos procès-verbaux publiés dans *L'Enseignement Primaire*, pourvu qu'ils le soient *in extenso* en une seule fois, et dans le numéro suivant immédiatement l'envoi du manuscrit. Et c'est à cette seule condition que ces procès-verbaux devraient être envoyés....

Le secrétaire, au nom du délégué au comité administratif du fonds de pension, donne lecture du rapport du trésorier, pour l'année écoulée.

M. Perrault :—Je vois avec plaisir la générosité du gouvernement à notre égard en comblant le déficit dans la caisse du fonds de pension, et je propose à qui de droit un vote de remerciements qui, j'en suis sûr, ne manquera pas d'être adopté.

Cette motion, secondée par MM. de Bellefeuille et Désaulniers, est adoptée à l'unanimité.

M. Perrault :—Dois-je comprendre, M. le délégué, que le gouvernement s'engage à combler ainsi, chaque année, les déficits qu'il pourrait y avoir dans notre caisse ?

M. Cassegrain :—Je ne le crois pas.

M. Perrault :— Dans ce cas, mon devoir est de soulever devant mes confrères une question très délicate. Nous devons veiller avec un soin jaloux sur l'administration du fonds de pension ; d'autre part, nous ne devons causer d'injustice à personne. Or, j'ai toujours entretenu des doutes sur le droit que peut avoir M. U.-E. Archambault de retirer sa pension. Il est, il s'intitule Directeur général des Ecoles des Commissaires ; il fait donc de fait partie du corps enseignant, tout comme un général fait partie de son armée. Si M. Archambault a des droits à sa pension, qu'il la retire ; mais s'il n'en a pas, il serait injuste de diminuer chaque année notre fonds de pension de \$1050 ; c'est autant de pris sur nous tous. Je demande donc à notre délégué de porter cette question devant la commission administrative. Ce sera dans l'intérêt même de M. Archambault ; car lorsque la commission aura décidé, si elle décide en sa faveur, ce sera chose réglée et il n'y aura plus de doute à cet égard.

M. Cassegrain :—Je prierai M. Perrault de formuler sa demande sous forme de motion ; car je ne soumettrai cette question devant la commission qu'en autant que j'y verrai le vœu de l'assemblée.

M. Perrault :—S'il en est ainsi, je propose donc, secondé par M. A. Cléroux, que M. J.-O. Cassegrain, notre délégué, à la demande de la conférence, porte la question suivante devant les membres de la Commission administrative du fonds de pension : M. U.-E. Archambault, s'intitulant Directeur-général des Ecoles des Commissaires catholiques de Montréal, et agissant comme tel, peut-il légalement toucher sa pension de retraite ; s'il le peut, en vertu de quelle disposition de la loi ?

Une discussion assez vive s'engage sur cette motion ; elle est finalement adoptée par 31 voix contre 10.

Puis la séance est ajournée à deux heures et demie.

A l'heure convenue, le président prend place au fauteuil et annonce, à la grande satisfaction de l'assemblée, que l'article au programme est une conférence par M. Cassegrain.

Celui-ci prend place à la table.

“ Messieurs, dit-il, j'espérais—et j'ai espéré jusqu'au dernier moment—que je ne serais pas appelé aujourd'hui à vous faire cette conférence dont vous m'avez extorqué la promesse, à la dernière assemblée. Je croyais que M. l'inspecteur Lippens passerait avant moi, et comme il devait traiter de la réforme de l'orthographe, j'avais tout lieu de croire que cette question soulèverait une très vive discussion. Mais, puisqu'il est absent, il faut bien que je me résigne à mon sort... Je vous ferai donc part, si vous le voulez bien, “ *De quelques réflexions sur l'enseignement de la grammaire.* ”

“ L'enseignement de la grammaire dans nos écoles primaires—et même dans nos maisons d'instruction secondaire—n'occupe pas la place à laquelle il a des droits incontestables... C'est surtout dans une institution comme celle dont je fais partie qu'on est le plus en mesure de constater cette grave lacune dans l'enseignement... A quoi cela est-il dû ? Est-ce au manque de connaissances chez les titulaires de ces écoles ? Est-ce à l'apathie que l'on éprouve généralement pour ce genre d'étude ? ou bien à ce préjugé que les études grammaticales ne développent pas assez l'intelligence ? Voilà autant de questions qu'on est en droit de poser ”... Ici le conférencier déplore le peu de soins qu'apportent nos hommes publics et nos hommes de profession à parler et à écrire leur langue. Puis il démontre l'importance de cet enseignement et cite en ce sens plusieurs auteurs d'une grande autorité...

De là, passant à la définition de la grammaire : “ La grammaire, continue-t-il, dans sa véritable acception, est à la fois la science et l'art du langage—la *science*, puisqu'elle en fait connaître les éléments constitutifs et les principes généraux ; l'*art*, puisqu'elle en expose les procédés et les règles. Et lorsque nous enseignons cet art, cette science aux enfants, nous devons entendre qu'il faut les former à parler et à écrire leur langue, en même temps que nous leur donnons autant de science systématique des lois du langage, pour que cette pratique ne soit pas simplement mécanique, mais intelligente ”... Le savant conférencier développe ce thème en démontrant quels sont les résultats de cet enseignement sur l'intelligence des enfants. Ensuite il aborde cette autre question : “ Bien qu'il n'entre point dans mon cadre de tracer la méthode qui doit être suivie dans l'étude de la grammaire, attendu qu'il serait extrêmement difficile d'en indiquer une qui pût répondre à toutes les exigences de temps et de lieux, je me permettrai néanmoins de toucher légèrement la question. ” Les points ici développés sont ceux-ci : “ Le maître peut d'abord poser les principes, les lois du langage ;—en tirer

ensuite des définitions claires, simples, faciles à retenir ;—appuyer ces définitions d'exemples, afin de donner un corps à ses idées ;—faire connaître les divers changements dont les mots sont susceptibles ;—constituer de cet ensemble une espèce de code qui devra le guider dans son enseignement ;—il peut encore prendre la langue telle qu'elle existe ;—en faire l'anatomie des diverses parties ;—faire connaître les mots dont ces parties se composent ;—de là, remonter aux définitions."—

Puis le conférencier termine par un parallèle entre la fable de *L'huitre et les plaigneurs* telle que traitée par La Fontaine, Pope et Boileau. Il fait ressortir, par sa diction pure et délicate, toutes les finesses, toutes les beautés du grand fabuliste dont il analyse la manière de procéder ; il démontre quelle ressource a été pour La Fontaine la connaissance de sa langue, non seulement telle que parlée alors, mais jusque dans son génie et son origine.

Passant ensuite à l'analyse de la fable du *Vieillard et des trois jeunes Gens* mise en regard avec *Le catenaire et les fleurs*, d'Alfred des Essarts, le sympathique conférencier mesure le génie du fabuliste par la grandeur et l'élévation des pensées, la richesse des expressions, la profondeur de la philosophie que La Fontaine apporte en ce petit chef-d'œuvre, capable à lui seul d'illustrer son auteur...

" Cette fable, dit-il en concluant, est pleine de grandeur et d'une douce philosophie. — Le tableau que le poète y trace de notre pauvre humanité est des plus touchants. On voit que La Fontaine, sentant la beauté du sujet qu'il avait à traiter, y a mis son talent, y a déployé toutes les ressources et la souplesse de son génie. Aussi Chamfort met-il cet apologue au rang des plus charmants et des plus parfaits qui soient sortis des mains de l'incomparable fabuliste "...

Les applaudissements de l'assemblée prouvèrent au conférencier l'intérêt que son beau travail avait su soutenir jusqu'au bout. Et c'est avec empressement qu'elle vota la motion de remerciements proposée par M. Désaulniers appuyé de M. Gélinas.

Et la séance est levée.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire.

Cent vingt et unième réunion des Instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval

26 janvier 1901.

Présents : MM. les abbés Th.-G. Rouleau, ptre, Principal de l'École normale Laval ; L.-A. Caron, ptre, assistant principal ; MM. les inspecteurs d'écoles P.-J. Ruel, J.-Ev.-Genest-Labarre et J.-O. Goulet ; M. J. Létourneau, ancien professeur à l'École normale Laval ; MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, Th. Blais, professeurs à l'École normale Laval ; MM. L. Bergeron, H. Nansot, J. Turcotte, A. Deléglise, E. Dorion, L. Langlois, A. Goulet, L.-P. Goulet, E. Marquis, E. Gauvreau, J.-M. Côté ; MM. les abbés Filteau et Turcotte, et les élèves-maitres, etc., etc.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En ouvrant l'assemblée, M. N. Tremblay, président de l'Association, s'exprime comme suit : " Messieurs. — Je croirais manquer à mon devoir, si, à l'ouverture de la séance, je ne rappelaiss l'émotion vive et douloureuse qu'a fait naître dans le cœur de tout loyal sujet britannique, la mort de notre très gracieuse souveraine. Je ne tenterai pas de faire son éloge, il est sur toutes les lèvres.

“ Oui, MM. son éloge est inscrit en lettres d'or dans ses œuvres, et surtout dans les éminentes qualités de son cœur. Pour nous, Canadiens-Français, il n'est pas besoin de sortir de notre histoire nationale pour chercher dans les faits qui ont illustré son glorieux règne, des titres à notre reconnaissance. C'est assez pour que sa mémoire soit à jamais gravée dans nos cœurs.

“ Maintenant, tout en pleurant notre Reine, nous avons à saluer son successeur, Edouard VII, à qui nous souhaitons de marcher sur les traces de son illustre mère. ”

On passe ensuite à l'ordre du jour.

M. Nansot soumet à l'Association un travail des plus intéressants. L'habile conférencier traite avec beaucoup de compétence le sujet suivant : “ Comment appliquer la lecture aux sciences usuelles. ” (1)

M. le président partage entièrement les idées préconisées par M. Nansot. Il rappelle que le présent travail se rapporte spécialement au sujet qu'il a lui-même traité à la dernière conférence. C'est le seul moyen, dit-il, de faire aimer la lecture, de la rendre utile et intéressante.

M. C.-J. Magnan ajoute qu'avec la permission du conférencier, il se fera un plaisir de reproduire cette intéressante étude dans *L'Enseignement Primaire*.

M. Magnan, appelé par M. le président à donner une leçon pratique sur l'enseignement de la lecture aux commençants, regrette de ne pouvoir se rendre à l'invitation qui lui est faite, vu l'absence des jeunes élèves de l'école annexe : ce sera pour la prochaine fois.

Il est ensuite proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. J. Ahern :

“ Que les membres de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval ont appris avec bonheur la nomination de MM. J.-M. Côté et J.-O. Goulet au poste d'inspecteur d'écoles, le premier pour le comté de Bonaventure, le second pour le district de Champlain.

“ Que les membres de la dite Association félicitent bien sincèrement les deux titulaires, et leur souhaitent, dans l'accomplissement de leurs nouveaux devoirs, tout le succès que méritent leurs talents et leur amour du travail. ”

L'auteur de cette proposition engage ensuite les jeunes professeurs à consacrer leurs loisirs à préparer l'examen d'aptitude à l'exercice des fonctions d'inspecteur. “ Je ne doute pas, dit-il, qu'ils subiraient cet examen avec avantage. ”

Puis parlant du salaire des inspecteurs d'écoles, M. Magnan regrette de constater que certains de ces messieurs sont si mal rétribués. On devrait accorder aux inspecteurs d'écoles plus de six à sept cents piastres dans les plus grands districts, quand on exige que l'inspecteur se montre à la hauteur de sa position, qu'il dirige le mouvement pédagogique sans ménager son dévouement. L'inspecteur s'impose de grands sacrifices pour remplir les devoirs de sa charge.

MM. les inspecteurs devraient incessamment faire les démarches nécessaires pour remédier à cet état de choses.

M. J. Ahern prétend que la position d'inspecteur peut facilement s'améliorer, en autant que ces messieurs y mettront de l'esprit d'union.

Pourquoi ne se rendent-ils pas en plus grand nombre aux conférences de septembre et janvier ? Pourquoi ne se réunissent-ils pas pour exposer leurs griefs ? Nous pourrions peut-être leur venir en aide, et, en outre, bénéficier de leur expérience.

M. l'inspecteur Ruel, appelé à répondre, félicite d'abord M. l'inspecteur Genest-Labarre pour son dévouement aux associations pédagogiques.

(1) Ce travail est publié dans la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*.

Malheureusement, dit-il, je ne constate pas le même zèle chez les inspecteurs des environs de Québec.

Je n'ai pu assister à la conférence de mai dernier, parce que cette réunion se fait dans le temps des visites d'inspection.

J'approuve absolument l'idée émise par M. Ahern. Si les inspecteurs se rendaient un peu plus souvent aux conférences, nous aurions la satisfaction de revoir d'anciens confrères, aujourd'hui collègues, tout en s'unissant pour donner une nouvelle impulsion à la grande cause, chère à nous tous. Loin d'agir avec esprit de corps, ils n'ont travaillé jusqu'à présent que pour leurs intérêts personnels, et sont allés même jusqu'à nuire à des collègues pour mieux servir leur propre cause.

M. le président, MM. Ahern et Magnan, soulèvent ensuite la question du salaire des institutrices.

M. le président regrette que la plupart des écoles modèles soient dirigées par des institutrices. Les instituteurs forment la plus infime partie du corps enseignant.

M. Ahern fait remarquer qu'à mesure que les salaires augmenteront, nous verrons un plus grand nombre d'instituteurs entrer dans l'enseignement. Ceci est, en partie, dû aux municipalités qui ne veulent pas payer convenablement les instituteurs. Celles des municipalités scolaires qui apprécient leurs services les rémunèrent honnêtement.

M. C.-J. Magnan ne croit pas que le sort du corps enseignant s'améliore avant que le gouvernement double l'allocation annuelle aux écoles primaires. L'essai d'un minimum de traitement n'a pas réussi.

M. J. Ahern cite alors les paroles de l'honorable P.-J.-O. Chauveau : " Il est à craindre que le jour où le gouvernement fixera un minimum de salaire, ce minimum devienne le maximum. " Si l'on fixe le minimum à \$100, ajoute M. Ahern, les municipalités n'offriront pas davantage. Elles refuseront l'allocation du gouvernement et engageront des institutrices à \$75 par année. On s'est même servi des primes accordées par le gouvernement pour diminuer le salaire des institutrices. Les commissaires leur disaient : " Vous avez conquis une prime de \$30, nous vous donnerons \$70 cette année, la prime qui vous sera accordée complètera votre salaire. "

M. l'inspecteur Ruel dit qu'il a constaté dans son district d'inspection la tentative de se servir de cette loi du minimum pour payer moins cher les institutrices.

Dans certaines municipalités, les commissaires disaient aux institutrices : vous avez déjà gagné une prime de \$30 l'an dernier, vous en gagnerez une autre qui portera à \$100 les salaires de \$70 que nous vous donnons. Il ajoute que sur 41 municipalités qu'il avait à visiter, une seule a fait des efforts pour n'engager dans les écoles sous sa direction que des institutrices ayant déjà obtenu une prime.

Il est proposé par M. Lionel Bergeron, appuyé par M. J. Turcotte et résolu unanimement :

" Que les instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval désirent témoigner au gouvernement leur sincère gratitude pour l'intérêt qu'il a montré à la cause de l'instruction publique en dotant le département des élèves-maitres d'une magnifique propriété, le félicitent des conditions avantageuses auxquelles il a pu acquérir cette propriété et font des vœux pour qu'il complète son œuvre en érigeant avec le même bonheur l'annexe qu'il doit construire durant l'été prochain. " Adopté.

Et la séance s'ajourne au dernier samedi de mai prochain.

N. TREMBLAY, président.

J.-M. COTÉ, secrétaire.

CHRONIQUE DU MOIS

Des écoles neutres.—Un monsieur Robert Sellar, du *Hungtingdon Gleaner*, se plaint que les Anglais abandonnent les cantons de l'Est et les paroisses du sud du Saint-Laurent. La cause de cette désertion, serait, paraît-il, le manque d'écoles. Le même M. Sellar propose tout simplement de transformer toutes les écoles confessionnelles de la province de Québec en *écoles neutres*, auxquelles tous les enfants, sans distinction de croyances, pourront assister.

Rien que cela.

Vraiment, ce monsieur Sellar ne doute de rien. Le plus grave de l'affaire c'est que le *Globe* prend la suggestion ridicule du *Gleaner* au sérieux. Nous ne comprenons vraiment pas qu'il puisse se trouver encore des Canadiens-anglais qui n'ont pas le cœur de reconnaître ouvertement la générosité avec laquelle les protestants de notre province sont traités en matière scolaire. Au lieu de chercher à troubler la paix qui règne à Québec dans le domaine de l'éducation, M. Sellar ferait bien mieux de remercier les Canadiens-français pour leur magnanimité et de conseiller à ses compatriotes des provinces anglaises de respecter les droits de la minorité au même titre que le sont ceux des Anglais de la province de Québec.

Comment apprendre à prier aux enfants. — Excellente petite note cueillie dans l'*Ecole française* :

Intentions à formuler et à varier avant de commencer la prière, insistant toujours sur ce point de doctrine que prier c'est parler à Dieu, tandis que Dieu nous écoute et que nous pouvons et devons exposer à Dieu nos besoins.

Un enfant doit demander la santé pour ses parents, du travail et la paix dans la famille, la grâce de se bien préparer à la première communion, de ne jamais commettre le péché mortel, la conversion des méchants, la guérison des malades, la délivrance des âmes du Purgatoire, la préservation de tout événement fâcheux, une belle place au ciel pour les siens et pour lui-même, la grâce de combattre la paresse et la méchanceté, de bien retenir ses leçons et de faire des progrès en classe.

Demander quelquefois aux petits enfants à quelle intention a été dite la prière qu'ils ont faite tout seuls.

Le salaire des instituteurs.—*La Patrie* a entrepris une vigoureuse campagne en faveur de l'amélioration du sort des instituteurs, des institutrices et des inspecteurs d'écoles.

" Il y a chez nous, dit ce journal, 125 institutrices sans diplômes qui sont payées de \$50 à \$75 par année; il y a chez nous environ 800 institutrices diplômées dont le traitement n'atteint pas \$100 par année et plus de 1,500 dont le salaire ne va pas à \$120; il y a chez nous un tiers des instituteurs qui sont payés moins de \$30 par mois."

Ces chiffres sont malheureusement exacts. Et le seul moyen de rehausser le niveau de la classe enseignante c'est d'assurer aux instituteurs, aux institutrices et aux inspecteurs d'écoles des moyens d'existence dignes de leur noble profession.

Dans le même journal du 28 janvier, un correspondant qui signe *Aux Armes* exprime absolument la même opinion que nous exprimons dans notre premier article de la présente livraison. Voici les conclusions du correspondant de *La Patrie* :

" Des succès obtenus à l'exposition de Paris et de ce qui précède, je conclus :

1° Que dans tous les degrés de la classe enseignante, nous avons des hommes de grand mérite qui font honneur à la province.

2° Que nous nous sommes montrés injustes à leur égard en attendant pour reconnaître leur mérite que celui-ci fût proclamé par les autres pays.

3° Que ceux qui s'occupent de l'instruction publique, notamment les instituteurs des écoles élémentaires, sont les fonctionnaires les moins rémunérés de la province.

4° Qu'étant suffisamment renseignés, nous serions doublement coupables en refusant plus longtemps de réparer cette injustice."

La loi sur les Associations.—Une lutte gigantesque se poursuit actuellement devant la Chambre française. Le gouvernement Waldeck-Rousseau a soumis aux députés de la république un projet de loi qui vise l'existence des congrégations religieuses. Cette loi dite "La loi sur les Associations," est une déclaration de guerre formelle contre l'Eglise catholique; de plus elle foule aux pieds les principes les plus élémentaires de la liberté. *La liberté!* voilà un mot que l'on affiche bien haut en France, mais que l'on entend fort mal.

Le chef de la droite, M. le comte Albert de Mun, a magnifiquement défendu la cause religieuse. Jamais, au dire même de ses adversaires, le grand orateur catholique n'avait mis au service de l'Eglise une éloquence plus gravé, plus forte, une plus magnifique ampleur de langage.

M. de Mun a défendu les congrégations. Il les a défendues pour leurs œuvres de charité et de propagande au dehors; pour leur enseignement aussi, et il a reproché au gouvernement d'alléguer un péril économique afin de leur retirer le droit d'enseigner.

"Mais, s'est-il écrié—et cette partie de son discours restera comme un de ses plus beaux mouvements oratoires—ne sentez-vous pas qu'une telle entreprise est la vanité même? Ne voyez-vous pas qu'il y a au-dessus, une autre question qui la domine? Non pas celle de la rivalité d'enseignement, mais celle de l'éternel conflit entre la tentation pressante du libre examen et le besoin d'une autorité précise et définie devant qui s'incline, comme a dit Bossuet, la superbe raison.

"Croyez-vous en venir à bout avec vos lois et vos droits?"

"Regardez donc l'histoire. Vous voulez nous proscrire parce que vous accusez notre enseignement de cacher des entreprises réactionnaires.

"Mais vous savez bien que ce qui renverse les gouvernements, ce sont les idées, et que les idées, ce sont presque toujours les générations que les gouvernements ont formées qui s'en emparent. M. de Salvandy disait: "Faut-il que notre jeune monarchie porte la République suspendue à sa ceinture, comme ce jeune homme que la loi de Lycurgue obligeait à porter un renard qui lui dévorait le cœur?"

"Eh bien! vous portez le renard qui vous dévorera. C'est la révolution sociale. Voilà l'héritier qui vous menace. Peut-être viendra-t-il un jour où vous serez heureux de trouver quelques enténébrés du dogme qui vous aideront à défendre contre vos héritiers les restes de l'héritage. Ce jour-là, beaucoup applaudiront ce qui les effraye aujourd'hui; la jeunesse chrétienne.

"Depuis vingt ans, vous gouvernez, vous tenez tous les ressorts de l'enseignement et des lois, et, tout à coup, pendant que vous êtes occupés à déchristianiser le peuple, des milieux intellectuels arrive l'écho d'un mouvement de renaissance religieuse. Vous pensez arrêter ce mouvement avec vos lois et vos décrets. Vous vous trompez, il est plus fort que vous."

Puis l'orateur eut un superbe mouvement d'éloquence chrétienne. Répondant au député Viviani qui avait traité la question des vœux illicites, M. de Mun s'est écrié:

"Le fond de la question, c'est l'accord sur les vœux illicites. Vous ne voulez pas des congrégations religieuses et vous laissez suspendue sur elles une sorte d'autorisation de Damoclès. M. Viviani a touché ce point des vœux dans un discours de haute et belle éloquence, auquel M. Piou a magistralement répondu. Mais M. Viviani ignore ce qui se passe dans les asiles dont il a parlé. Ce n'est pas seulement par découragement, par désillusion, c'est surtout par abdication volontaire qu'on vient chercher le repos au fond des cloîtres.

"M. Viviani a évoqué la grande parole de Berryer et soulevé seulement un coin du voile qu'il est difficile de soulever entièrement. Non, ça n'est pas dans les défiances et dans l'effroi de la vie qu'est le secret des vocations religieuses, c'est dans l'irrésistible et impérieux attrait du sacrifice et du dévouement (Applaudissements au centre et à droite), c'est dans le besoin mystérieux qui presse les âmes croyantes de faire le don d'elles-mêmes au nom de la loi fondamentale du christianisme.

"C'est là qu'est le secret de la vie religieuse à des profondeurs où ni le gouvernement ni les lois ne peuvent descendre. (Mouvements divers). Ceux qui renoncent ainsi au monde pour donner l'exemple de la chasteté héroïque, de la pauvreté, du dévouement, sans recevoir aucune récompense humaine, et même payés souvent par des outrages et par le mépris, ceux-là, dans l'abandon volontaire de leur liberté, font le plus grand et le plus magnifique usage de la liberté elle-même. (Vifs applaudissements à droite et au centre.— Interruptions à l'extrême gauche.— Bruit)."

Le prochain recensement.—Nous empruntons à une récente lettre pastorale de S. G. Mgr Labrègue, évêque de Chicoutimi, les judicieuses remarques qui suivent :

“ Bientôt se fera le recensement dans toute la Puissance. Il est important, pour notre Province en particulier, que ce travail soit fait avec tout le soin possible. Malheureusement, dans les derniers recensements, l'énumération de notre population n'a pas été bien faite et notre intérêt demande que, cette année, elle soit exposée avec une scrupuleuse exactitude.

“ Mais ce qui est encore d'une plus grande importance, c'est d'éviter, à tout prix, les erreurs manifestes contenues dans le dernier recensement, au sujet du degré d'instruction de la population de la Province de Québec. Il est donc nécessaire que les habitants de nos campagnes soient interrogés avec soin. Plusieurs parmi ceux-ci sont portés, soit par timidité, soit par modestie, à déclarer qu'ils ne savent pas écrire, alors même qu'ils ont fréquenté l'école et appris l'écriture.

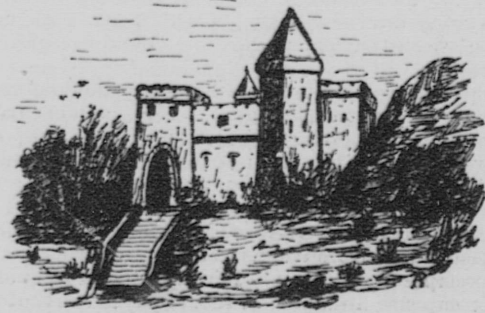
“ Je vous prie d'avertir d'avance et de mettre sur leurs gardes vos paroissiens, de manière à éviter de pareilles erreurs dans le prochain recensement. Il y va de l'intérêt et de la réputation de notre population que l'on se plait trop souvent, en certains quartiers, à représenter comme arriérée en matière d'éducation et inférieure aux autres nationalités de la Puissance.”

Le Naturaliste canadien.—Notre excellent confrère *Le Naturaliste canadien*, de Chicoutimi, vient d'entrer dans sa vingt-huitième année d'existence.

Fondé par un prêtre savant, continué par un autre prêtre savant doublé d'un patriote et d'un écrivain de marque, *Le Naturaliste* accomplit une mission scientifique qui ne sera malheureusement appréciée à sa juste valeur que par nos successeurs. “ *Le Naturaliste* n'a pas envie de mourir,” dit, son distingué directeur, M. l'abbé Huard. Tant mieux ! Nous souhaitons de nombreuses années encore à la vaillante revue chicoutimienne.

La réforme de l'orthographe.—A ce propos nous lisons dans *L'Ecole et la Famille* : “ L'accord s'est établi entre l'Académie française et le conseil supérieur de l'instruction publique sur les réformes relatives à la simplification de la syntaxe. Pour les régler, une commission mixte comprenant des membres de l'Académie et des membres du conseil supérieur sera prochainement constituée.

Les réformes qui ont réuni l'adhésion de l'Académie et du conseil supérieur sont définitives et vont être rendues exécutoires.



Rectification

Dans le compte-rendu de la dernière réunion des instituteurs catholiques de Montréal, le secrétaire de l'Association pédagogique de cette ville prête à M. Perrault des paroles qui ont été dites par M. Bergeron. Voici ces paroles : "Je regrette la disparition de notre revue ; mais si nous avons travaillé pour la conserver autant que d'autres pour nous la ravir etc., etc." Ainsi, les remarques que nous avons faites à ce sujet, page 422, s'adressent à M. Bergeron et non à M. Perrault.

Nous regrettons que la rectification de M. Beaulieu ne nous soit pas arrivée assez tôt pour en tenir compte dans notre article intitulé : *A nos confrères de Montréal*. Lorsque cette rectification nous est parvenue, le *seize* où se trouve le procès-verbal de la dernière conférence de Montréal était imprimé.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE DIXIÈME

Des effets de la Rédemption

121. Q. Qu'est-ce que la foi ?

R. La foi est une vertu divine par laquelle nous croyons fermement les vérités que Dieu nous a révélées et qu'il nous enseigne par son Eglise.

— Le mot foi veut dire croyance.

La foi est appelée divine ou surnaturelle parce qu'elle est une vertu que nous ne pouvons pas avoir par nos propres forces ; elle nous est donnée par Dieu pour nous aider à le bien servir et à gagner le ciel. Il faut en dire autant de l'espérance et de la charité qui sont aussi des vertus divines ou surnaturelles.

Croire fermement une vérité c'est la regarder comme aussi certaine que si on la touchait du doigt.

Pour avoir la vertu de foi il faut croire fermement toutes les vérités révélées par Dieu sans en rejeter une seule.

C'est à l'Eglise catholique seule qu'il appartient, sur la terre, de nous faire connaître quelles sont les vérités que Dieu a révélées.

Nous ne sommes donc obligés de croire fermement que les vérités que l'Eglise nous propose comme révélées par Dieu, qui dans sa bonté, a voulu qu'il en soit ainsi pour que nous soyons assurés de ne point nous tromper. S'il en était autrement nous serions très embarrassés pour distinguer les vérités révélées par Lui et, par conséquent, pour savoir exactement ce que nous devons croire.

122. Q. Qu'est-ce que l'espérance ?

R. L'espérance est une vertu divine par laquelle nous attendons fermement de la bonté de Dieu la vie éternelle, et les grâces nécessaires pour l'obtenir.

— L'espérance n'est une vertu divine que lorsqu'elle se rapporte aux biens que Dieu nous a promis pour nous sanctifier et nous sauver ; les espoirs terrestres qui portent simplement sur les biens de ce monde ne sont pas la vertu théologique d'espérance.

Les motifs de l'espérance ou les raisons pour lesquelles nous attendons de Dieu avec

confiance sa grâce pendant notre vie et le ciel après notre mort sont : 1. la toute-puissance de Dieu qui nous donne l'assurance que personne ne peut empêcher Dieu de nous accorder ce qu'il nous a promis.

2. La bonté infinie de Dieu, parce que cette bonté de Dieu fait qu'il récompense avec la plus grande générosité le bien que nous faisons, et qu'il est toujours disposé à nous combler de ses grâces.

3. Les promesses de Dieu, car Dieu ne fait pas de promesses sans vouloir et sans pouvoir les tenir.

4. Les mérites de Jésus-Christ, parce que c'est pour nous mériter la grâce et le ciel que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est fait homme et a voulu souffrir et mourir.

123. Q. Qu'est-ce que la charité ?

R. La charité est une vertu divine par laquelle nous aimons Dieu *par dessus* toutes choses et notre prochain *comme nous-mêmes* pour *l'amour de Dieu*.

— Aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est le préférer à tout, lui donner la première place dans notre cœur.

Aimer notre prochain comme nous-mêmes, c'est lui désirer et lui procurer, autant que nous le pouvons, les mêmes biens qu'à nous, c'est-à-dire : 1. le bonheur éternel et les grâces qui y conduisent ; 2. les biens temporels nécessaires à l'entretien de la vie du corps.

Aimer notre prochain pour l'amour de Dieu, c'est l'aimer non pas uniquement parce qu'il nous plaît ou par intérêt, mais dans l'intention de plaire à Dieu.

Les motifs de la charité, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes sont les suivantes :

1. Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, parce que Dieu est infiniment parfait, infiniment bon, infiniment aimable, c'est-à-dire digne de tout notre amour. Parce qu'il est notre souverain bien, c'est-à-dire tout ce que nous pouvons désirer et posséder de meilleur. Enfin, parce qu'il est notre dernière fin, c'est-à-dire parce que nous sommes créés pour le connaître, l'aimer, le servir et le posséder dans le ciel.

2. Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes parce que Dieu l'a ordonné, parce que tous les hommes sont nos frères en Adam, enfin parce que Jésus-Christ a aimé tous les hommes jusqu'à mourir pour eux.

124. Q. Que faut-il entendre par le nom de prochain ?

R. Par le nom de prochain il faut entendre tous les hommes et même nos ennemis

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de Saint-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

GRAMMAIRE PRATIQUE

XVIII. Accord de l'adjectif avec le pronom. — La personne ou la chose à laquelle appartient la qualité indiquée par un adjectif, peut être désignée par un pronom, au lieu de l'être par un nom. Dans ce cas, l'adjectif doit s'accorder avec le pronom désignant cette personne ou cette chose. Il faut donc examiner si ce pronom désigne un seul être ou plusieurs, si cet être ou ces êtres sont du masculin ou du féminin, afin de savoir à quel genre et quel nombre nous devons mettre l'adjectif.

Beaucoup de pronoms, nous l'avons vu, ont des formes différentes pour exprimer le masculin ou le féminin, le singulier ou le pluriel. Dans ce cas, raisonnez comme s'il s'agissait de noms dont le genre et le nombre vous sont connus.

Il est instruit.—Elle est douce.

Ceux-ci sont forts.—Celles-là sont sérieuses.

Lui et elles sont turbulents.

Dans ce dernier cas, l'adjectif est au pluriel, puisqu'il s'agit de deux êtres ; et au masculin, puisque c'est au masculin que l'on doit mettre les adjectifs se rapportant à des noms de genres différents.

Il y a d'autres pronoms qui sont communs au masculin et au féminin, et qui, par conséquent, ne font pas connaître le genre. C'est alors surtout qu'il faut réfléchir. Puisque vous connaissez déjà la personne ou la chose dont il s'agit, examinez si cette personne ou cette chose désignée par le pronom, est du genre masculin ou du genre féminin.

Si c'est un garçon qui parle, il dira, au masculin :

Je suis vif.

Une petite fille dira, au féminin ;

Je suis vive.

En parlant à votre père, vous dites :

Tu es bon.

Et à votre mère :

Tu es bonne.

Si c'est à plusieurs garçons que nous nous adressons, nous leur disons :

Vous êtes oublieux.

Et à plusieurs petites filles :

Vous êtes oublieuses.

Enfin, s'il y a dans la même phrase des êtres ou des choses appartenant aux deux genres, et désignés par le même pronom, vous devez mettre l'adjectif au pluriel et au masculin :

Mes frères et mes sœurs, vous allez être tous joyeux.

Ici, mes enfants, faisons une remarque :

Le pronom : *vous*, désigne naturellement le pluriel ; pourtant, par politesse, on a l'habitude de dire *vous* en parlant à une seule personne. Comment faut-il mettre l'adjectif se rapportant au pronom *vous*, employé ainsi ? Faut-il le mettre au pluriel ? Non, parce que la qualité exprimée par l'adjectif appartient à une seule personne. Puisque dans la pensée il ne s'agit que d'une seule personne, l'adjectif doit être mis au singulier. Vous direz donc à votre institutrice :

Etes-vous *contente* de moi ?

Ou à votre maître :

Etes-vous *satisfait* de mon travail ?

En ceci, comme en tout ce qui règle le langage, c'est la réflexion, la pensée qui doit vous guider : ce ne sont pas tant les mots qu'il faut considérer, que les idées qu'ils expriment.

QUESTIONNAIRE

Quand la qualité exprimée par l'adjectif se rapporte à un être ou à une chose désignée par un pronom, que faut-il faire pour savoir à quel nombre et à quel genre doit être mis l'adjectif ?

Si le pronom désigne plusieurs êtres ou choses dont les noms soient de différents genres, à quel nombre et à quel genre faut-il mettre l'adjectif ?

Quand le pronom *vous* se rapporte à une seule personne, à quel nombre faut-il mettre l'adjectif ?

EXERCICE

Indiquer le genre et le nombre des pronoms ; y joindre des adjectifs convenables, et faire accorder.

La route que nous suivons nous fatigue ; elle est... — Je suis... dit le bœuf ; et moi, je suis... repartit la chèvre. — Toi, mon garçon, dit le père, tu dessines trop rapidement ; tu n'es pas assez... Et toi, ma fille, ton dessin n'a pas la vigueur nécessaire ; tu es trop... — Toi et ton frère vous êtes... — Le père dit aux trois sœurs : vous serez... pendant mon absence. — Le climat de la Grèce est doux ; celui de la Suède est... — Les arbres de ce jardin sont trop vieux ; ceux du nôtre sont plus...

Ma sœur et moi, dit-il, nous sommes... — Mon père, dit Marie, nous n'avons pas lieu d'être... — L'heure du départ est..., celle du retour est... — La fleur de cette plante est... tandis que celle-ci sera... — Qui de vous est le plus... demanda le père à ses fils. — La maîtresse demanda à ses écolières : Qui de vous est... de faire ce travail ? — Vous êtes plus... que moi, dit le jeune homme au vieillard ; je suivrai vos conseils.

Devoirs d'invention

MOTS USUELS.—ASSOCIATION DES IDÉES

1^o Copiez plusieurs fois chacun des mots suivants ;—2^o Expliquez-en oralement le sens.

- | | | |
|--------------|--------------|-------------|
| 1. MAISON | 4. VÊTEMENTS | 6. BOISSONS |
| / pierre | toile | eau |
| brique | coton | vin |
| plâtre | laine | bière |
| mur | soie | cidre |
| fenêtre | fourrure | lait |
| toit | robe | thé |
| tuile | corsage | café |
| ardoise | jupon | chocolat. |
| charpente. | chemise | |
| 2. CHAUFFAGE | pantalon | 7. CORPS |
| combustible | gilet | peau |
| bois | habit | muscle |
| charbon | 5. ALIMENTS | os |
| houille | viande | squelette |
| coke | gibier | bras |
| tourbe. | poisson | jambe |
| 3. ECLAIRAGE | légumes | tête |
| huile | pain | tronc |
| bougie | fruit | poitrine |
| chandelle | riz | cœur |
| pétrole | sucre | estomac |
| gaz | sel | foie |
| électricité. | poivre. | intestins. |

IDÉES, MOTS, ORTHOGRAPHE

DICTÉES

I

JOSEPH

Joseph est un bon petit enfant.
Chaque matin sa mère le conduit à l'école.
Il sait déjà lire, écrire, dessiner.
Son maître est content de lui.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Que vient faire Joseph à l'école ? Qu'apprend-on encore ? Joseph est-il un bon élève ?—*Le matin.* Comment nomme-t-on les différentes parties du jour ? Matin, matinée, midi, après-midi, soir, soirée, nuit.—Quel est le contraire de *bon*, de *petit*, de *content* ? Quand le maître est-il *mécontent* d'un élève ?

EXERCICES.—Comptez les mots.—Lisez en séparant les syllabes.—Indiquez le nombre de syllabes de chaque mot.—Copiez en séparant les syllabes par un petit trait horizontal. (Faire remarquer le cas des consonnes doubles : clas-se, des-si-mer.)

Même exercice avec les mots : mère, école, chemin, buisson, jeu, classe, tableau, bureau, camarade, lecture, écriture, calcul.

II

LES MÉTAUX

La serrure de la porte est en fer, le bouton est en cuivre, le tuyau est en plomb ou en zinc, la pièce de monnaie est en or, en argent ou en bronze.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Quelle est la couleur du cuivre ? du plomb ? de l'or ? de l'argent ? —Que fait-on encore avec le fer ? avec le cuivre ? etc.—En quoi sont faits : votre plume, votre couteau, les scies, les ciseaux, les marteaux, les limes, les machines à vapeur, les rails, etc. ?—Quel est le métal le plus employé ?—Quel est celui qui coûte le plus cher ?

EXERCICES.—Vocabulaire à expliquer et à faire copier : *Serrure*, serrurier, serrurerie ; clef, pêne, gâche, ressort.—*Porte*, seuil, battant, vantail ; ouvrir fermer, entre-bâiller, condamner.—*Fer*, forgeron, mécanicien, forge, fonderie ; tôle, acier, fonte ; houille ; forger, souder (braser), fondre.—*Cuivre*, vert-de-gris.—*Monnaie*, porte-monnaie, bourse ; acheter, vendre, payer, emprunter, rendre.

Trouvez cinq mots d'une syllabe, cinq mots de deux syllabes, cinq mots de trois syllabes, cinq mots de quatre syllabes.

Quel est, dans la dictée, le mot qui compte le plus de syllabes ?

Récitation

L'ÉCOLIER DOCILE

“ Adieu, petit chéri, vous vous rendez en classe,
Ne vous y faites pas punir.
— Non, maman : pour cela que faut-il que je fasse ?
— Une chose, obéir.
— J'obéirai, maman. ” — Il tint si bien parole,
Que depuis lors on a plaisir
A le voir tout joyeux partir pour son école,
Et tout joyeux en revenir.

QUESTIONS ORALES.—Quelles recommandations faisait un jour une maman à son petit garçon qui partait pour l'école ?—Quelle fut la réponse de l'enfant ?—Que faut-il faire pour ne pas être puni en classe ?—Est-ce difficile d'obéir ?—Quand on a bien rempli son devoir, quand on a obéi, comment se manifeste la satisfaction que l'on éprouve intérieurement ?

— Maintenant écrivez, à votre manière, la conversation de la maman et de l'enfant et dites ce qui s'en suivit.

Rédaction

LES MOUTONS

Dites le nom d'un petit mouton. *Un petit mouton est un agneau*—... de la mère d'un agneau. *La mère d'un agneau est une brebis*—... d'un mouton à grosses cornes enroulées. *Un mouton à grosses cornes enroulées est un bélier*—... de l'homme qui soigne et conduit les moutons. *L'homme qui soigne et conduit les moutons est un berger*. Etc.

Dites comment est le petit agneau. *Le petit agneau est joli, ... propre, ... gracieux, ... leste, ... obéissant, ... craintif...*

Dites ce que font les moutons. *Les moutons marchent, ... courent, ... sautent, ... mangent, ... broutent, ... boivent, ... bêlent, ... dorment...*

COURS MOYEN

Exercices de langage

Exercice d'élocution.—*Je vais en voyage... J'emporte... une malle, une valise, des parapluies, un panier.—J'utilise... le bateau, un fiacre, une voiture, un omnibus, un tramway, le chemin de fer.—Je dors... dans un coin du compartiment, dans une chambre d'hôtel, dans une cabine.—Je vois... des villes, des arbres, des champs, des tunnels...*

Exercice d'invention.—Petite souris, que veux-tu grignoter ?

Je veux grignoter du pain, du blé, de l'avoine, de l'orge, du papier, du bois...

Cheval de labour, que veux-tu manger ?

Je veux manger du foin, de la luzerne, du trèfle, de l'avoine, du maïs, du son, des carottes...

Orthographe.—*Explication des mots suivants* : projectile, insecte, architecte, Grec, sentinelle, dentelle, ombrelle, alerte, ferme, serviteur, luzerne.

Copie des phrases suivantes : fermez le bec de gaz ; ma mère vend de la dentelle ; va chercher ton ombrelle ; j'irai à Montréal ; le projectile a éclaté ; Alfred a vu l'architecte.

Récitation :

L'ARAIGNÉE ET LE VER À SOIE

L'araignée, en ces mots, *raillait* le ver à soie :

“ Bon Dieu ! que de lenteur dans tout ce que tu fais !

Vois combien peu de temps j'emploie

A tapisser un mur d'innombrables filets.

— Soit, répondit le ver : mais ta toile est *fragile*,

Et puis, à quoi sert-elle ? A rien.

Pour moi, mon ouvrage est utile ;

Si je fais peu, je le fais bien. ”

LE BAILLY.

NARRATION

LE VERRE DE LAMPE CASSÉ

Plan.— Louis aime à voir très clair pour faire ses devoirs.— Un soir il lève trop la mèche de la lampe et le verre se casse.— Il écrira maintenant au clair de la lune.

Développement.— Quand Louis fait ses devoirs, il aime à voir très clair. Il demande sans cesse à sa mère de lever plus haut la mèche de la lampe.— “ Je veux bien la lever, lui dit sa mère, mais je te défends d'y toucher jamais toi-même. ”

Pourtant, le premier soir où sa mère est occupée ailleurs, Louis lève très haut la mèche. Il est enchanté : “ Oh ! qu'il fait clair ! Jamais maman ne me donne une si belle lumière ! Je vais avoir vite fini mes devoirs ! ” Il écrit deux ou trois lignes, puis il entend un grand crac. C'est la mèche qui, en filant, a fait casser le verre. Louis peut s'attendre maintenant à écrire au clair de la lune ; sa mère le lui a promis s'il cassait le verre de la lampe.

Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

PORTRAIT DE PIERRE-STANISLAS BÉDARD

A une figure dont les traits fortement prononcés étaient irréguliers et durs, monsieur Bédard joignait une pose peu gracieuse et un extérieur extrêmement négligé. Bizarre et insouciant par caractère, il prenait peu d'intérêt à la plupart des matières qu'on discutait à la Chambre, et il parlait, en général, avec négligence. Mais, lorsqu'une question attirait son attention et l'intéressait vivement, il sortait de son indifférence apparente avec une agitation presque fébrile. Embrassant d'un coup d'œil son sujet, il l'abordait largement, mais non sans quelque embarras. En commençant, sa parole était difficile et saccadée ; mais bientôt la figure énergique de l'orateur s'animait, sa voix devenait ferme et puissante ; de ce moment sa phrase jaillissait avec abondance et avec éclat.

F.-X. GARNEAU.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*A une figure* : quel est le rôle de ce membre ? compl. ind. de joignait.—*Bédard* : P.-S. Bédard fut un homme d'Etat remarquable et un grand patriote, il fonda le journal "Le Canadien," fut emprisonné par Craig pour son zèle à défendre nos droits ; sir Georges Prévost le nomma plus tard juge aux Trois-Rivières ; né en 1763, il mourut en 1827.—*pose* : manière de se tenir ; ne pas confondre avec son homonyme *pause*, arrêt, repos.—*insouciant* : la racine de ce mot ? *souci*, inquiétude ; le *souci* est aussi une fleur jaune foncé ressemblant à la marguerite. Beaucoup de personnes font une faute en disant *soucis* au lieu de *sourcils* pour désigner les poils qui ombragent l'œil à la base du front.—*Chambre* : on met une majuscule à ce nom quand il désigne la salle où s'assemblent les députés pour discuter les questions qui intéressent le pays.—*fébrile* : causé par la *fièvre* (par changement du *b* en *v*, comme dans Lefèvre, autrefois Lefebvre) ; du latin *faber*, ouvrier.—*saccadée* : par secousses, interrompue.—*orateur* : celui qui fait un discours.—*de ce moment* : qu'y a-t-il de sous-entendu devant cette expression ? *A partir de ce moment*.—*jaillissait* : sortait avec impétuosité, avec force. Faites conjuguer ce verbe à la 3e pers. du sing. et du plur. de tous les temps ; il n'est guère employé aux autres personnes.

II

LE PAON

Le paon a la taille élevée, le port (1) majestueux, la démarche hautaine, les proportions du corps gracieuses et dégagées : tout ce qui annonce un être de distinction lui a été donné. Une aigrette mouvante (2) et déliée, peinte des plus précieuses couleurs, orne sa tête et l'élève sans la charger : son plumage unique semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le *coloris* (3) tendre et vif des plus jolies fleurs, tout ce qui éblouit dans les reflets étincelants des pierreries, tout ce qui étonne dans l'éclat grandiose de l'arc-en-ciel (4).

BUFFON.

Explication des mots.—(1) *Port* : maintien, démarche.—(2) *Mouvante* : qui est sans cesse en mouvement.—(3) *Coloris* : ensemble des couleurs.—(4) *Arc-en-ciel* : phénomène en forme d'arc que l'on voit parfois dans l'air après la pluie et qui a sept couleurs : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

Corrigé de la dictée.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

Interrogations.—Quel est le sens de *port*, *mouvante* ? Qu'est-ce que le *coloris*, un *arc-en-ciel* ? (Voir les explications ci-dessus.)

Applications écrites.—1. Ecrire les verbes de la dictée qui ont un complément direct, les faire suivre de ce complément.

A la taille, le port, la démarche, les proportions ; annonce un être ; orne sa tête ; élève l' ; charger la ; réunir tout ; flatte nos yeux.

2. Ecrire à l'impératif tous les verbes de la dictée (non compris les participes et adjectifs). Aie, ayons, ayez ; annonce annonçons, annoncez ; aie, ayons, ayez ; sois, soyons, soyez ; donne, donnons, donnez ; orne, ornons, ornerez ; élève, élevons, élevez ; charge, chargeons, chargez ; semble, semblons, semblez ; réunis, réunissons, réunissez ; flatte, flattons, flattez ; éblouis, éblouissons, éblouissez ; étonne, étonnons, étonnez.

Récitation

LA VIOLETTE ET L'HOMME MODESTE

Cachée dans l'herbe, la violette reste inaperçue ; son parfum seul la trahit, et il faut chercher pour la découvrir. Humble comme la violette, l'homme modeste vit dans le silence ; il évite le bruit ; il ne connaît pas l'ostentation ; nul ne saurait qu'il existe sans les bienfaits qu'il répand autour de lui. Il ne s'enorgueillit pas d'être vertueux.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE LANGAGE

Rendez par un mot les définitions suivantes :
Région qui entoure le pôle :

Circompolaire

Ligne courbe fermée dont tous les points sont également distancés du centre :	<i>Circonférence</i>
Voyage de navigation autour du globe :	<i>Circumnavigation</i>
Enceinte circulaire autour de laquelle tournent les écuyers :	<i>Cirque</i>
Tournure de phrase que l'on emploie pour exprimer une idée difficile à dire :	<i>Circonlocution</i>
Tracer des lignes autour de :	<i>Circonscrire</i>
Lettre adressée à plusieurs personnes pour le même sujet :	<i>Circulaire</i>
Mouvement de ce qui circule :	<i>Circulation</i>
Chercher à tromper par des détours artificieux :	<i>Circonvenir</i>
Pourtour, limite extérieure :	<i>Circuit</i>

COMPOSITION

Style épistolaire

RÉPONSE À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Un cultivateur de votre village a écrit à un notaire pour le prier de lui prêter une somme d'argent. Le notaire vous demande des renseignements sur la conduite, la solvabilité et la position de fortune du cultivateur. Répondez en donnant des renseignements favorables.

CANEVAS. — 1. Résumé de la lettre reçue. — But de la réponse. — 2. Famille du cultivateur M..., ses ressources, ses garanties morales. — 3. Le notaire peut prêter. Bon placement.

DÉVELOPPEMENT

Monsieur le notaire,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 5 courant me demandant des renseignements sur M..., cultivateur à R..., et les garanties que peut offrir sa solvabilité.

C'est un parfait honnête homme qui jouit, ainsi que sa famille, de l'estime générale. Il a toujours fait honneur à ses affaires, étant un travailleur modèle qui ne fréquente jamais les buvettes et se distingue par ses habitudes d'ordre, de piété et d'économie.

Il possède une maison d'une valeur de trois mille piastres environ, et ses biens : terres, prairies, bétail, lui constituent en plus un avoir de trois autres mille piastres.

S'il a besoin d'argent en ce moment, c'est que, ayant hérité d'un champ, il a fait des travaux d'amélioration : drainage, fumure, plantation. Mais je ne doute pas que ces frais indispensables ne soient bientôt couverts par les bénéfices.

Je ne saurais donc trop, Monsieur, vous engager à rendre à M... le service qu'il sollicite. Vous ne courrez aucun risque en obligeant cet honnête cultivateur, et je vous serai moi-même profondément reconnaissant de votre bienveillance à son égard.

Je garderai d'ailleurs toute discrétion sur votre lettre.

Veillez agréer, Monsieur le notaire, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

M. L.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

UN CONSEIL PRATIQUE DU CURÉ LABELLE

Le colon, en apercevant le clocher et le prêtre dans la forêt, *entrevoit* dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de la propriété, à la suite le médecin, le notaire,

Le marchand, le moulin, la *municipalité* religieuse, *scolaire* et civile. Faites *vivre* un prêtre dans un *canton*, construisez une modeste chapelle pour y dire la messe, et la colonisation de cette localité se fait *comme par enchantement*, pourvu que l'on colonise graduellement et que l'on suive la *zone* des bonnes terres. *Il est nécessaire* de conduire, *comme par la main*, les braves colons dans ces belles terres, de leur ouvrir, dans chaque canton, une route en communication avec les *grands centres de commerce*, et de leur procurer, aussitôt que faire se pourra, un prêtre et une modeste chapelle *qui les réunisse* au moins une fois tous les *quinze jours*. En adoptant le système paroissial pour coloniser, on se sert d'un grand levier qui est *en harmonie* avec les besoins, les désirs et les *aspirations* des Canadiens-Français.

curé LABELLE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*entrevoit* : quels sont les compl. dir. ? augmentation, ...médecin, notaire, marchand, moulin, municipalité. Conjuguez ce verbe au futur simple. *J'entreverrai*, tu *entreverras*, etc. au pass. déterm. *J'entrevis*, tu *entrevis*, etc.—*municipalité* : Division d'un pays dont les habitants sont unis pour le bien commun avec une administration composée du maire, des adjoints et autres officiers qui forment le *corps municipal*.—*scolaire* : qui a rapport aux *écoles*. Donnez des mots de la même famille. (Ce mot vient du latin *schola*, école) *école* (autrefois *escole*), *écolier*, *scolarité*. Plusieurs mots commençant en latin par *sc* ou *sp* ou *s* suivi d'une autre consonne ont changé de forme en français ; ainsi *esprit* de *spiritus*. Bien des personnes qui disent une *estampe* un *esquelette* fautivement ne font que suivre la même voie qui a été suivie pour *escolier*, *esprit*, *espérance*, etc.—*vivre* : donnez le passé déterm. Je *vécus*, tu *vécus*, etc.—*canton* : une certaine étendue de pays.—*y* : qu'est-ce que ce mot ? un pronom remplaçant *chapelle* compl. circ. de dire.—*comme par enchantement* : remplacez par d'autres termes : d'une manière merveilleuse.—*zone* : bande de terre plus longue que large.—*Il est nécessaire* : quel est le vrai sujet ? *conduire... ouvrir... procurer* avec leurs compléments. C'est *tout cela* qui est nécessaire.—*comme par la main* : fonction de ce membre de phrase ? compl. circ. de *conduire*.—*grands centres de commerce* : donnez ceux de la province de Québec .. Montréal et Québec.—*qui les réunisse* : quel mode ? subj. prés.—*quinze jours* : Cette expression est-elle juste ? Non, *deux semaines* font *quatorze jours* ; mais *quinze* sonne mieux à l'oreille et l'usage l'a adopté.—*en harmonie* : qui s'accorde, qui va bien avec.—*aspirations* : les tendances, les fins auxquelles on veut arriver.

II

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR CHAMPLAIN DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA COLONIE

Québec était fondé, mais tout était à faire, et avec quelles ressources ? C'est ici que Champlain entre activement en scène. Que de luttes énergiques contre les *monopoleurs* du commerce des fourrures ? *Que d'ambitions de fortune à faire taire par de là l'Atlantique ?* Que de rivalités à apaiser de ce côté-ci, là où le commerce offrait quelque avantage ? *Livrée* toute vive aux mains de marchands dont *les visées* ne dépassaient pas le désir de s'enrichir, la Nouvelle-France *gémît*, pendant de longues années, sous le régime ruineux des *compagnies mercantiles*. Champlain eut bientôt *saisi* leurs tendances *mercenaires*, et lui, qui voulait avant tout fonder une colonie stable, *fut obligé* de lutter sans relâche contre ces hommes, qui se prévalaient de privilèges royaux pour *détruire* ce qu'il *édifiait* jour par jour, au prix des plus pénibles labeurs. Rien ne lui semble difficile quand il s'agit de consolider son œuvre. En vingt ans, il traverse dix-huit fois la mer, souvent dans des vaisseaux si fragiles, qu'il fallait avoir une témérité plus qu'ordinaire pour affronter une navigation aussi périlleuse. Chacun de ses voyages est un bien pour la colonie. Prières, supplications, il met tout en jeu pour arracher à *la cour* un règlement de commerce qui ne soit préjudiciable à personne.

N.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Monopoleurs* : ceux qui ont le privilège d'être *les seuls* à avoir droit de faire un commerce.—*Que d'ambitions... par de là l'Atlantique* : qu'est-ce que ce membre de phrase ? Une proposition elliptique mise sous forme interrogative comme les deux qui l'encadrent, pour en montrer davantage l'importance. Détruisez l'ellipse. *Que d'ambitions de fortune IL AVAIT à faire taire*, etc.—*Livrée* : avec quoi s'accorde ce mot ? Avec *Nouvelle-France*, dont il est complément explicatif.—*les visées* : remplacez par un autre terme : le *but*.—*gémît* : quel temps ? passé déterminé. Remarquez que les verbes de la 2e conjug. ont le passé déterm. semblable au

présent pour les 3 pers. du sing.— *Compagnies mercantiles* : compagnies de *marchands*. Cet adjectif vient de *Mercur* qui, chez les anciens païens, était le dieu du commerce et des voleurs. Le mot *marchand* dérive du même nom.— *saisi* : signifie au sens propre *prendre vivement* ; mais ici il est pris au sens figuré, et signifie *comprendre* du premier coup, tout de suite. On pourrait remplacer *saisi* par ... *compris, reconnu*.— *mercenaires* : qui agit pour de l'argent, qui n'a d'autre but que de gagner de l'argent.— *fut obligé* : quel est le sujet ? *lui* complété par la proposition *qui voulait* : etc.— *détruire* : indique le contraire de *construire* ; on écrivait autrefois *détruire*. Donnez des mots de la même famille : *destruction, destructeur, construction, constructeur, instruire, instructeur, instruction*.— *édifiait* : *édifier* signifie : élever un édifice ; au figuré, comme il est employé ici, il signifie *établir peu à peu*.— *à la cour* : que signifie cette expression ? au *roi*, au *gouvernement* de la France.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Faites compter par 12 de 12 à 144. Faites revenir de 144 à 12. Faites dire 1 fois 12 ; 2 fois 12 ; 3 fois 12 ; ainsi de suite jusqu'à 12 fois 12. Faites dire le nombre de fois 12 en 12 ; en 24 ; en 36 ; ainsi de suite jusqu'à 144.

Faites compter par 12, de 1 à 145. Faites revenir par 12, de 145 à 1. Faites compter par 12 de 2 à 146. Faites revenir par 12, de 146 à 2. Faites compter par 12, de 3 à 147. Faites revenir par 12, de 147 à 3. Faites compter par 12, de 4 à 148. Faites revenir par 12, de 148 à 4. Faites compter par 12, de 5 à 149. Faites revenir par 12, de 149 à 5. Faites compter par 12, de 6 à 150. Faites revenir par 12, de 150 à 6. Faites compter par 12, de 7 à 151. Faites revenir par 12, de 151 à 7. Faites compter par 12, de 8 à 152. Faites revenir par 12, de 152 à 8. Faites compter par 12, de 9 à 153. Faites revenir par 12, de 153 à 9. Faites compter par 12, de 10 à 154. Faites revenir par 12, de 154 à 10. Faites compter par 12, de 11 à 155. Faites revenir par 12, de 155 à 11.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION.

34. En diminuant un certain nombre de 345 on obtient pour reste 876 ; quel est ce nombre ? Rép. 1221.

35. Dans une manufacture on compte 275 ouvriers dont 136 gagnent \$1.25 par jour et les autres 75 cts ; quelle somme faudra-t-il pour le payement d'un mois comprenant 26 jours de travail ? Rép. \$7130.50.

36. Un marchand qui avait vendu 18 verges de drap à \$3.60 la verge, consent à reprendre ce drap en le remplaçant par de la toile à 45 cts la verge ; combien doit-il livrer de verges de toiles ? Rép. 144 verges.

37. Combien s'est-il écoulé de jours du 3 avril au 15 septembre de la même année ? Rép. 161.

37. En ouvrant une vanne qui laisse échapper 2145 gallons d'eau à l'heure, on veut vider un réservoir de 6285 gallons de capacité et qui reçoit d'une source 888 gallons d'eau par heure ; quel temps mettra ce réservoir pour se vider ? Rép. 5 heures.

NOMBRES PREMIERS.— NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa *grande utilité dans les opérations avec les fractions*, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

Les *diviseurs* d'un nombre divisible sont appelés les *facteurs* de ce nombre.

Nommez les nombres premiers de 100 à 110. Rép. 101, 103, 107, 109.

Nommez les nombres divisibles de 100 à 110, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 102, facteurs premiers : 2, 3, 17 ; facteurs divisibles : 6, 34, 51.— 104, facteurs premiers : 2, 2, 2, 13 ; facteurs divisibles : 4, 8, 26, 52.— 105, facteurs premiers : 3, 5, 7 ; facteurs divisibles : 15, 21, 35.— 106, facteurs : 2, 53.— 108, facteurs premiers : 2, 2, 3, 3, 3 ; facteurs divisibles : 4, 6, 9, 12, 18, 27, 36, 54.— 110, facteurs premiers : 2, 5, 11 ; facteurs divisibles : 10, 22, 55.

Nommez les nombres premiers de 110 à 120. Rép. 113.

Nommez les nombres divisibles de 110 à 120, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 111, facteurs : 3, 37.— 112, facteurs premiers, 2, 2, 2, 2, 7 ; facteurs divisibles : 4, 8, 14, 16, 28, 56.— 114, facteurs premiers ; 2, 3, 19 ; facteurs divisibles : 6, 38, 57.— 115, facteurs : 5, 23.— 116, facteurs premiers : 2, 2, 29 ; facteurs divisibles : 4, 58.— 117, facteurs premiers : 3, 3, 13 ; facteurs divisibles : 9, 39.— 118, facteurs : 2, 59.— 119, facteurs : 7, 17.— 120, facteurs premiers : 2, 2, 2, 3, 5 ; facteurs divisibles : 4, 6, 8, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 40, 60.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

23. Un marchand de foin acheta 345.75 tonnes de foin à \$13.25 la tonne ; il en vendit le tiers à \$15.75 la tonne et le reste au prix coûtant. Quel fut son profit ?

24. Un mécanicien travaille 300 jours par année à raison de \$3½ par jour ; il dépense en moyenne \$2¼ par jour pendant les 365 jours de l'année ; combien économise-t-il dans une année ?

25. Un ouvrier travaille pendant 22½ jours, et après avoir payé sa pension et ses autres dépenses avec les 2/3 de ses gages, il lui reste \$16.87½ ; combien gagne-t-il par jour ?

26. Un agent d'immeubles acheta une terre pour \$9750 et la revendit de manière à réaliser un profit de 1/13 du prix coûtant ; si le profit a été de \$5 par acre, combien d'acres avait-il achetés ?

27. Deux trains allant à la rencontre l'un de l'autre sont séparés par une distance de 97¾ milles ; si le premier fait 48½ milles par heure et le deuxième 25¼ milles, à quelle distance seront-ils l'un de l'autre au bout d'une demi-heure ?

Solutions :

23. Prix de vente de 1/3 de 345.75 tonnes, \$15.75 la tonne
 " d'achat " " " " " " 13.25

Profit sur 1 tonne \$ 2.50

Le 1/3 de 345.75 tonnes = 115.25

Il gagnera 115.25 fois $\$2.50 = \$288.12\frac{1}{2}$ Rép.

24. $300 \times \$3.50 = \1050 ce qu'il gagne.

$365 \times 2.25 = 821.25$ " " dépense

$1050 - 821.25 = \$228.75$ " " économise

25. $\frac{5}{5}$ de ses gages — $\frac{2}{5} = \frac{3}{5} = 16.875$

$$\frac{1}{5} = \frac{16.875}{3}$$

$$\frac{5}{5} = \frac{16.875 \times 5}{3} = 28.125$$

$22\frac{1}{2}$ jours rapportent $\$28.125$

1 jour rapportera $28.125 \div 22.5 = \$1.25$ Rép.

26. $\frac{1}{13}$ de $9750 = \$750$ le profit total.

Chaque $\$5$ de profit représente 1 acre.

Autant de fois $\$5$ autant d'acres.

$750 \div 5 = 150$ acres. Rép.

27. Les trains se rapprochent de $48\frac{1}{2} + 25\frac{4}{5}$ milles = $74\frac{3}{10}$ milles dans 1 heure ; dans une demie-heure ils se seront rapprochés de la $\frac{1}{2}$ de cette distance

$$74\frac{3}{10} \div 2 = 37\frac{3}{20}$$

La distance $97\frac{3}{4}$ sera diminuée de $37\frac{3}{20}$ milles.

$$97\frac{3}{4} - 37\frac{3}{20} = 60\frac{3}{5} \text{ milles. Rép.}$$

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

24. B offre sa maison en vente pour un prix plus élevé de 20% qu'elle ne lui a coûté, ne trouvant pas d'acheteur à ce prix il la vend pour $\$2100$, ce qui est $12\frac{1}{2}\%$ de moins que ce qu'il avait demandé tout d'abord. Combien la maison lui avait-elle coûté ?

25. J'ai 85 bons de chemin de fer qui me rapportent un revenu de 6% ; je les vends à 11% au-dessus du pair, et avec la somme reçue, j'achète d'autres bons à 16% au-dessus du pair qui rapportent 7% ; le courtage dans chaque cas a été de $\frac{1}{4}\%$. Mon revenu a-t-il été augmenté ou diminué et de combien dans l'un ou dans l'autre cas ?

26. Si 25 chevaux peuvent manger une certaine quantité d'avoine en 40 jours, combien de jours faudrait-il pour manger deux fois la quantité, si le nombre des chevaux est augmenté de 7 lorsque les $\frac{2}{3}$ de l'avoine sont mangés ?

27. Le montant d'un capital donné pour un certain temps à 5% est de $\$790$ et le montant du même capital à 9% pour le même temps est de $\$942$. Quel est le capital et quel est le temps dans chaque cas ?

Solutions :

24. $\$2100 =$ le prix demandé moins $12\frac{1}{2}\%$.

Donc $2100 = .87\frac{1}{2}$ du prix demandé.

Chaque somme de $\$.87\frac{1}{2}$ reçue représente $\$1$ demandée.

Autant de fois $\$.87\frac{1}{2}$ dans $\$2100$ autant de fois $\$1$ a été demandée.

$$2100 \div .875 = \$2400.$$

$\$2400 =$ le coût de la maison + 20%.

Donc $2400 = 1.20$ du coût de la maison.

Autant de fois $\$1.20$ sera contenu dans $\$2400$, autant de piastres la maison avait coûté. $2400 \div 1.20 = \$2000$ Rép.

25. Un bon se vend $\$111 - \frac{1}{4}\%$ de courtage. Le courtage se calcule sur la valeur du pair. $\frac{1}{4}\% =$ donc .25 cts.

Un bon se vend $\$111 - .25 = \110.75 .

85 bons à 110.75 rapportent

$$85 \times \$110.75 = \$9413.75.$$

Chaque bon donnait un revenu de \$6 ; les 85 donnaient $85 \times \$6 = \510 .

Les bons achetées coûtent $116 + \frac{1}{4}\%$ de courtage c'est-à-dire $\$116.25$.

$$9413.75 \div 116.25 = 80 \text{ et il reste } \$113.75.$$

Ainsi $\$9413.75$ achèteront 80 bons valant $= \$116.25$ chacun et il restera $\$113.75$.

Chacun de ces bons donne un revenu de 7 ; les 80 donneront $80 \times \$7 = \560 .

Revenu actuel 560 — revenu primitif 510 = \$50 augmentation. Rép.

26. Ce problème est double :

Représentons la quantité d'avoine par 1 ; deux fois la quantité sera 2 ; et les $\frac{2}{3}$ de 2 = $\frac{4}{3}$.

Le premier problème s'énoncera donc comme il suit : Si 25 chevaux mangent une certaine quantité d'avoine en 40 jours, en combien de jours mangeront-ils $\frac{4}{3}$ de cette quantité ?

ch.	jours	avoine
25	40	1
25	?	$\frac{4}{3}$

$$\frac{40 \times 4}{3} = \frac{160}{3} = 53\frac{1}{3} \text{ jours}$$

Le deuxième problème s'énoncera comme suit : Si 25 chevaux mangent une certaine quantité d'avoine en 40 jours, en combien de jours 32 chevaux mangeront-ils $\frac{2}{3}$ de cette quantité.

ch.	jours	avoine
25	40	1
32	?	$\frac{2}{3}$

$$\frac{40 \times 25 \times \frac{2}{3}}{32 \times 3} = 20\frac{5}{6}$$

$$53\frac{1}{3} + 20\frac{5}{6} = 74\frac{1}{6} \text{ jours. Rép.}$$

27. $\$942 - \$790 = \$152 =$ l'intérêt du capital donné pendant le temps donné à $9\% - 5\% = 4\%$.

L'intérêt du capital donné pendant le temps donné à $4\% = \$152$

$$\text{à } 1\% = \frac{152}{4}$$

$$\text{à } 5\% = \frac{152 \times 5}{4} = \$190$$

Montant $\$790 -$ intérêt $\$190 = 600$ cap.

Pendant combien de temps faut-il prêter $\$600$ à 5% pour que les intérêts soient de $\$190$.

$$600 \times .05 = \$30 \text{ int. de } \$600 \text{ pendant } 1 \text{ an.}$$

$$190 \div 30 = 6\frac{1}{3} \text{ ans ou } 6 \text{ ans et } 4 \text{ mois. Rép.}$$

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

37. Un renard poursuivi par un lévrier a 60 sauts d'avance. On demande combien de sauts devra faire le chien pour atteindre sa proie ; sachant que pendant qu'il en fait 6, le renard en fait 9, mais que 7 de ce dernier ne valent que 3 du lévrier.

38. Un héritage, montant à \$2400, se partage de la manière suivante : \$240 à chaque neveu et \$180 à chacune des nièces du défunt. On demande le nombre des héritiers ; sachant que si chaque nièce prenait la part attribuée à un neveu et réciproquement, il y aurait un excédant de \$180.

39. A doit une certaine somme à B et une autre somme à C. Lors d'un premier paiement il donne à B les $\frac{4}{11}$ de ce qu'il lui doit et à C \$30 de plus que le $\frac{1}{6}$ de ce qu'il lui doit ; la somme totale payée à B et C est de \$530. Dans un 2^e paiement il débourse \$420, donnant à B les $\frac{3}{7}$ de la de la balance due et à C le $\frac{1}{3}$ de la balance encore due. De combien étaient les dettes ?

Solutions :

37. Soit x le nombre de sauts que devra faire le levrier ;
Alors $9\frac{x}{6}$ le nombre de sauts que fera le renard pendant le même temps ; et par suite $9\frac{x}{6} + 60$ ou $3\frac{x}{2} + 60$ devra représenter, *en sauts de renard*, le chemin qu'aura dû parcourir le levrier pour atteindre sa proie.

Transformons les x sauts de levrier en sauts de renard. Puisque 3 du premier font autant que 7 du second nous aurons x sauts de levrier = $\frac{7x}{3}$ sauts de renard.

Ainsi $3\frac{x}{2} + 60$ et $\frac{7x}{3}$ sont des expressions différentes algébriquement, mais cependant *égales*, comme indiquant, en sauts de renard, le chemin fait par le chien ; et par suite l'équation sera :

$$\frac{7x}{3} = \frac{3x}{2} + 60$$

d'où $14x = 9x + 360$

$$5x = 360$$

$$x = 72. \text{ Donc le levrier fera 72 sauts.}$$

38. Soit x le nombre de neveux et y le nombre de nièces.

Alors $240x + 180y = 2400$; ou simplifiant en divisant cette équation par 60, on a : $4x + 3y = 40$ (1)

Dans le cas où l'ordre du partage eût été interverti, on aurait : $180x + 240y = 2400 - 180$; simplifiant en divisant cette équation par 60 on a : $3x + 4y = 40 - 3$ (2).

$$(1) \quad 4x + 3y = 40$$

$$(2) \quad 3x + 4y = 37$$

Multipliant (1) par 3 et (2) par 4, on a :

$$(3) \quad 12x + 9y = 120$$

$$(4) \quad 12x + 16y = 148$$

Soustrayant (3) de (4) on a : $7y = 28$

$$\text{D'où } y = 4 \text{ nièces}$$

Substituant 4 la valeur de y à y dans (1), on a :

$$(1) \quad 4x + 12 = 40$$

$$4x = 40 - 12 = 28$$

$$\text{D'où } x = 7 \text{ neveux.}$$

39. Soit en x la somme due à B et y celle due à C.

$$(1) \quad \frac{4x}{11} + \frac{y}{6} + 30 = 530.$$

La balance due à B = $\frac{7x}{11}$; celle due à C = $\frac{5y}{6} - 30$

Les $\frac{3}{7}$ de $\frac{7x}{11} = \frac{3x}{11}$; et le $\frac{1}{3}$ de $\frac{5y}{6} - 30 = \frac{5y}{18} - 10$

$$(2) \frac{3x}{11} + \frac{5y}{18} - 10 = 420$$

Transposant (1) on a : $\frac{4x}{11} + \frac{y}{6} = 530 - 30 = 500$ (3)

Multipliant (3) par 66 pour faire disparaître les fractions, on a :

$$24x + 11y = 33000 \quad (4)$$

Transposant (2) on a : $\frac{3x}{11} + \frac{5y}{18} = 420 + 10 = 430$ (5)

Multipliant (5) par 198, on a : $54x + 55y = 85140$ (6)

Posant (4) et (6) de nouveau

$$\left. \begin{array}{l} 24x + 11y = 33000 \quad (4) \\ 54x + 55y = 85140 \quad (6) \end{array} \right\}$$

Multipliant (4) par 5 et (6) par 1, on a :

$$120x + 55y = 165000 \quad (7)$$

$$54x + 55y = 85140 \quad (6)$$

Soustrayant (6) de (7), on a : $\frac{66x}{\quad} = \frac{79860}{\quad}$

$$\text{et} \quad x = 1210$$

Substituant \$1210 la valeur d' x dans (1) ou $\frac{4840}{11} + \frac{y}{6} \times 30 = 530$

Réduisant, on a : $440 + \frac{y}{6} = 500$

Multipliant par 6, on a : $2640 + y = 3000$

$$y = 3000 - 2640 = 360 \quad \text{Rép.}$$

J. AHÉRN.

“ La Revue Eucharistique ”

Nous venons de recevoir la première livraison de LA REVUE EUCHARISTIQUE, organe de l'Œuvre de l'Adoration Perpétuelle et de la dévotion à Saint Antoine de Padoue. Cette jolie petite revue est mensuelle et se publie avec l'autorisation de S. G. Mrg l'Archevêque de Québec. Le prix de l'abonnement à *La Revue Eucharistique* n'est que de 25 cts par année. Cette publication est illustrée et donne chaque mois trente-deux pages de matières excessivement intéressantes. Nous recommandons *La Revue Eucharistique* aux institutrices qui peuvent facilement se faire les zélatrices d'une œuvre aussi belle que celle de la dévotion au Très Saint Sacrement. S'adresser au Directeur, 180 Grande Allée, Québec.

Ouvrages indispensables

PÉDAGOGIE, *théorique et pratique* publiée à la demande du Bureau central des examinateurs catholiques de Québec. En vente chez les libraires suivants : J.-A. Langlais & Fils, P. Garneau, I.-P. Déry, Québec; Cadieux & Derome, Granger & Frères, Montréal, et aussi au bureau de *L'Enseignement Primaire*, en s'adressant à H. Magnan. Prix : 50 cts la copie et \$5.40 la douzaine. *Trois centins* en plus, par copie, pour frais de port.

— *Organisation politique et administrative du Canada*, rédigé conformément au programme concernant le Bureau central. En vente chez J.-A. Langlais & Fils, libraires, Québec, et chez les principaux libraires de Montréal. Prix : 25 cts la copie, ou \$2.50 la douzaine. *Deux centins* en plus, par copie, pour frais de port.

— *Tenue des livres*, à l'usage des aspirants au brevet de capacité. En vente chez Langlais & Fils, libraires, Québec, et chez MM. Cadieux & Derome, Granger & Frères et Beauchemin, libraires, Montréal, et au bureau de *L'Enseignement Primaire*, en s'adressant à H. Magnan. Prix : 30 cts la copie ou \$3.00 la douzaine. *Trois centins* en plus, par copie, pour frais de port.

Références utiles

J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles : Nous avons toujours en magasin tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Cloutier et Lagacé.

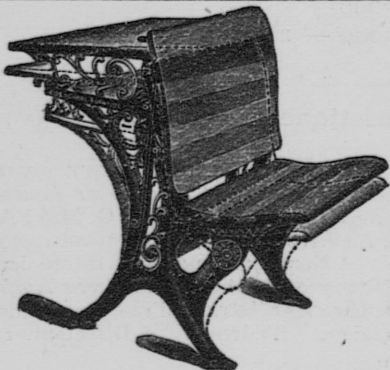
Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne, diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents. Une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller.

Toujours en magasin, les globes terrestres, depuis 25 cts chaque à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissoires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la malle. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

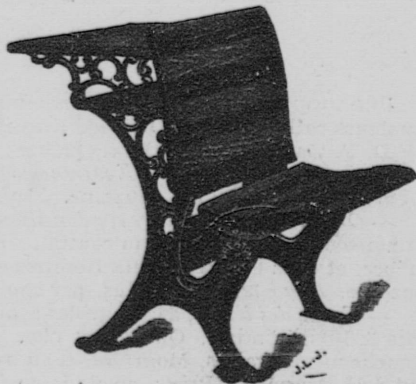
The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Le pupitre **BALL-BEARING** est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Une **MÉDAILLE D'ARGENT** nous a été accordée à l'Exposition universelle de Paris. Nos pupitres sont les seuls que le gouvernement a bien voulu recommander à ce grand concours.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE B. B. AUTOMATIC DESK